

**REDACTION
ADMINISTRATION**
Rue de l'Industrie - SION
Tél. : 2 31 51 - 52
Le numéro : 20 cts.
PUBLICITE :
PUBLICITAS S.A.-SION
Tél. : 2 44 22
et ses agences à
MARTIGNY et BRIGUE

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN



Pour une plus grande efficacité dans la recherche nucléaire Création d'une Société Nationale pour l'encouragement de la technique atomique industrielle

BERNE. — Mardi s'est fondée, à Berne, la Société nationale pour l'encouragement de la Technique atomique industrielle (S.N.A.) Cette fondation consacre l'union d'un grand nombre de communautés de droit public, de sociétés et d'entreprises tendant vers un même but : donner à la technique et à l'économie suisses la possibilité d'explorer et de s'adapter aux problèmes posés par l'exploitation de l'énergie atomique.

Les efforts tentés en vue de cette réalisation remontent au vote, le 15 mars 1960, d'un arrêté par lequel le Conseil fédéral a été autorisé à accorder à un organisme national une aide financière allant jusqu'à 50% des frais engagés dans la constitution et l'exploitation de centrales atomiques expérimentales. Cet organisme, représenté par une société de fait, devait être ouvert à tous ceux que ce domaine intéresse.

Qu'est-ce que la S.N.A. ?

La S.N.A. est une société par actions réunissant, sur une base nationale, toutes corporations de droit public et entreprises privées portant intérêt au développement,

à la construction et à l'exploitation de centrales atomiques de conception suisse. Ses fondateurs sont :

- ERNERGIE NUCLEAIRE S.A. (Lausanne) ;
 - SUISATOM S.A. (Zurich) ;
 - THERM-ATOM (Zurich).
- Le capital social de la Société nationale, réuni par les fondateurs précités, s'élève à 3,2 millions de francs libérés à raison de 20%. L'assemblée constituante a adopté les statuts et a désigné Berne comme siège de la Société. Elle a confié la présidence à

M. Hans STREULI, ancien conseiller fédéral, et la vice-présidence à M. A. DE SENARCLENS, ancien conseiller d'Etat.

Son programme

Au cours d'une première étape, la S.N.A. construira et exploitera, à Lucens, une centrale atomique expérimentale de 30.000 kw thermiques (dont nous avons déjà parlé), avec réacteur à tubes de pression refroidi au gaz et ayant de l'eau lourde comme modérateur.

Le coût de cette construction est évalué à 62 millions de francs. Viennent s'y ajouter 8 millions comprenant l'exploitation de la centrale, diverses études complémentaires et la couverture de certains frais à engager par la Société au cours des 5 premières années. La dépense totale est ainsi estimée à 70 millions pour la période envisagée.

D'autres études allant au-delà de la centrale de Lucens et réunissant toutes données utiles sur d'autres types de réacteurs, seront entreprises par la S.N.A.

La lettre et l'esprit

LORSQUE l'Etat s'ingère dans l'économie privée, c'est naturellement à la demande des intéressés et pour leur bien. Mais la contre-partie d'une assistance financière et d'une protection contre la concurrence, étrangère est toujours une certaine réglementation, une limitation de la liberté. Cette réglementation, au surplus, souvent fabriquée par les corps politiques, est toujours appliquée par des techniciens sous une direction bureaucratique.

Lorsque le Valais s'est affirmé comme producteur de fruits et légumes et cherchait ses débouchés au marché suisse, on a voulu corriger le décalage de maturité par le système des trois phases. Trouver le génie et de tout repos, ont sans doute pensé quelques-uns.

On a cependant affaire à un secteur trop dépendant des caprices de la nature pour se laisser emprisonner dans des règles mathématiques.

Pour ne retenir que le cas des abricots, qui est à l'actualité, un coup d'œil sur le tableau des livraisons depuis 1934 fait ressortir les extrêmes variations quantitatives des récoltes : 2,25 millions de kilos en 1934, un demi-million en 1936 et 1938, entre 4 et 5 millions en 1939, 1941, 1943, 1944, 1945 et 1953, le record de 1946 à plus de 7 millions de kilos... Plusieurs années entre 2 et 3 millions ; 1,377 millions en 1956, 1,756 en 1957, 6,705 en 1959 et un peu moins de 5 millions en 1960.

Les importations ne sont guère plus régulières : 17,5 millions en 1957 ; 3,763 en 1958 ; 8,570 en 1959 ; 6,717 en 1960.

Ici encore, les années creuses sont celles de faibles récoltes dans les pays fournisseurs : Espagne, France, Hongrie, Italie.

*

Quelle est la capacité réelle d'absorption du marché suisse ? Il est bien difficile de le dire. Il faudrait qu'il y ait chaque année une quantité illimitée disponible pour pou-

voir l'établir, que joue librement l'offre et la demande, et que d'autres facteurs comme les prix n'influent pas sur les consommateurs.

Ce qui est constant, c'est que les pays fournisseurs jouissent d'une précocité avancée d'un mois et plus sur notre climat valaisan.

Une année généreuse, en ce domaine, — comme celle que nous vivons — ce décalage fait le bonheur des importateurs et des gros distributeurs qui, durant la première phase, ont introduit quelque 10 à 12 millions de kilos. Attendons d'en connaître le bilan exact, puisque les importateurs auraient renoncé volontairement, dès le 4 juillet, à profiter de leur droit d'importer leur contingent de la 2e phase.

On savait depuis longtemps les promesses du verger valaisan et Berne a été informé depuis plusieurs semaines d'une quantité disponible de 10 millions de kilos. Importations et production indigène dépassent visiblement les besoins de la Suisse et l'on se tourne vers d'autres pays pour y écouler nos excédents.

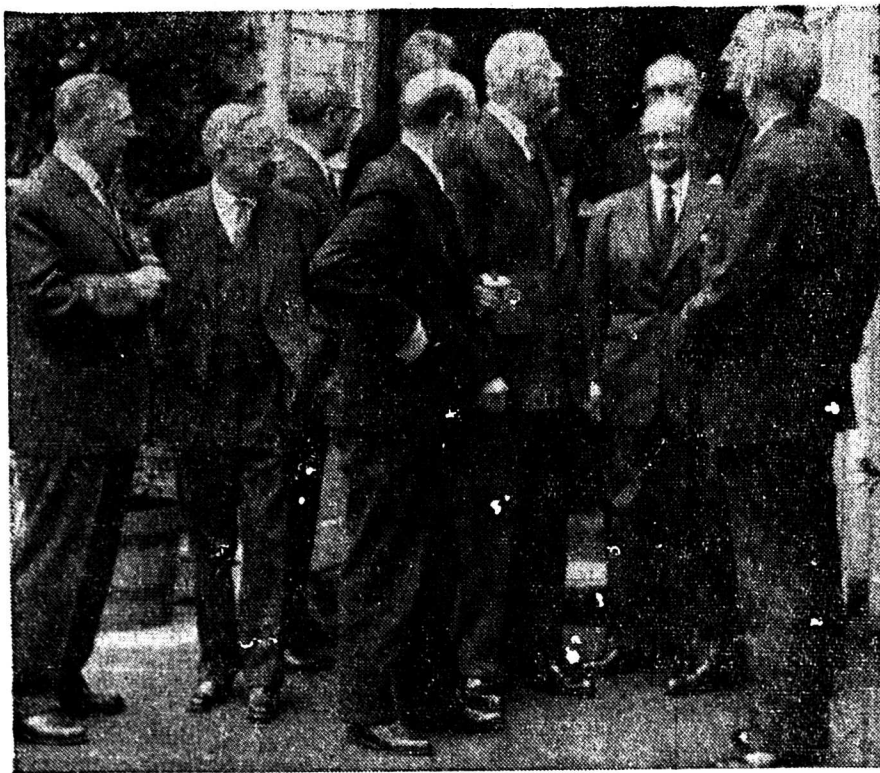
L'autorité fédérale a fixé les prix des abricots du Valais et s'apprête à les garantir. Des actions sont prévues, pour l'intérieur et pour l'extérieur. C'est bien ainsi, car le système est responsable de cette situation anormale.

Un assouplissement des trois phases, une limitation mesurée des importations en juin pouvaient assurer l'écoulement de notre production, des prix peut-être meilleurs, en évitant une ponction sérieuse aux finances publiques.

Puis, était-ce vraiment indispensable de faire consommer en Suisse des abricots étrangers avec la perspective d'envoyer dans d'autres pays les abricots du Valais devenus excédentaires ?

Il est vrai qu'à ces opérations, il y a toujours quelqu'un qui trouve son compte, ici les intermédiaires et les transporteurs. Mais cela ne saurait satisfaire ceux pour qui l'esprit de la loi compte plus que la lettre... M.

OUVERTURE DE LA CONFERENCE AU SOMMET A BONN



A Bad Godesberg, près de Bonn, la « petite conférence au sommet » des pays membres de la Communauté économique européenne a été ouverte hier. Notre bélino, pris après la première session de travail, montre de gauche : le premier ministre Werner (Luxembourg), le premier ministre de Quay (Pays-Bas), le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne, von Brentano, le premier ministre Lefèvre (Belgique), le président de Gaulle, le chef de la presse de la République fédérale allemande, von Eckardt, derrière lui le ministre des Affaires étrangères Spaak (Belgique), le ministre des Affaires étrangères Luns et le chancelier Adenauer. (Voir nos informations en dernière page)

Notre chronique sociale

A la 48e session des "Semaines Sociales de France" : jeunes et adultes face à face

LES « Semaines Sociales de France » sont bien connues des sociologues et remportent un succès croissant dans le monde chrétien — et même non-chrétien. Cette année, pour la 48e session, qui eut lieu du 11 au 16 juillet, à Reims, près de 2.500 congressistes se pressaient — le mot n'est pas trop fort — pour écouter des exposés doctrinaux, émettre des idées, participer en somme réellement avec la foi de leur jeunesse — ou de leur sagesse ! — aux débats centrés sur un thème particulièrement d'actualité : « La montée des jeunes dans la communauté des générations ». On notait la présence d'une majorité de jeunes, parmi lesquels des groupes importants d'Africains et de Nord-Africains.

Le Pape Jean XXIII avait fait parvenir une lettre au président des « Semaines Sociales », M. Alain Barrère, professeur à la Faculté de droit et des Sciences économiques de Paris. Le document évoquait naturellement les différents aspects du problème.

Pour notre pays — où le problème de la montée des jeunes se pose également — il nous semble tout indiqué de connaître les solutions que préconise à ce sujet le Saint Père.

L'ACCUEIL DES JEUNES PAR LEURS AINES

« Le sujet que vous allez aborder, cette année, — déclarait la lettre, — (La montée des jeunes dans la communauté des générations), revêt en lui-même une importance très grande. Il est capital, en effet, que les générations adultes sachent accueillir avec une bienveillante et patiente compréhension, et surtout avec affection, les générations qui montent. Il faut construire des écoles, recruter et former des maîtres, donner à chaque enfant, avec l'instruction proportionnée à ses aptitudes, l'éducation complète qui l'armera pour la vie. Cela suppose la collaboration de toutes les bonnes volontés et l'établissement d'une vraie et durable « paix scolaire » qui respecte les droits de l'Eglise et les exigences d'une saine liberté.

« Mais la principale difficulté ne réside pas dans les seules questions démographiques ou économiques, elle se rencontre surtout dans l'affrontement entre générations. A vrai dire, il y a toujours eu une tension inévitable entre les générations : les jeunes sont tournés vers l'avenir, tandis que les adultes demeurent souvent trop attachés au passé. Il n'est donc pas étonnant que ce phénomène se manifeste avec plus d'acuité de nos jours, où les enfants grandissent dans un monde bien différent de celui qui a vu se former leurs pères.

S. C.

■ LA SUITE EN PAGE 2 ■

L'opposition britannique passe à l'attaque

LONDRES. — Une offensive anti-gouvernementale a été déclenchée mardi, à la Chambre des communes, à l'occasion du débat extraordinaire sur la difficile situation économique où se trouve la Grande-Bretagne.

M. Hugh Gaitskell, leader de l'opposition, a invité le gouvernement et les industriels à ouvrir les yeux sur les réalisations de nombreux pays et à rejeter impitoyablement « le travail d'amateur » qui caractérise souvent la production britannique.

M. Gaitskell a proposé :

● LA MISE EN VIGUEUR d'un système de planification économique. Il a longuement vanté les mérites du « planisme français ».

● DE CONDAMNER moralement les entreprises incapables de faire face à leurs responsabilités et de prendre des mesures urgentes pour rétablir la balance des paiements et augmenter les exportations.

● LA CONDAMNATION du laisser-aller du gouvernement à l'égard des grandes industries.

Il a précisé que l'industrie textile, en particulier, avait subi, entre 1957 et 1960, une baisse de ses exportations de 130 millions de livres sterling.

Dans sa réponse, M. Reginald Maudling, président du Board Trade, a rejeté toute forme de planisme centralisé comme « n'étant pas adaptée à la nature de notre économie ».

Le ministre a affirmé que le déficit de la balance des comptes, qui était de 340 millions de livres, l'an dernier, serait, cette année, réduit de moitié.

M. Maudling a reconnu, pour une des causes essentielles du ralentissement des exportations, l'accroissement de la demande intérieure. Il a révélé que, pour le premier trimestre de cette année et par rapport à

l'an dernier, les salaires horaires avaient augmenté de 7%, dépassant l'accroissement de la productivité, tandis que les dividendes s'étaient accrus de 23%, augmentation beaucoup trop élevée, a-t-il dit.

LA SAISON DES CONSERVES

Bocaux P. G. H.

1/2	3/4	1.-	1 1/2 l.
-75	-85	-95	1.05

Bocaux Bulach

Ouverture 8 cm.

1/2	3/4	1.-	1 1/2
1.05	1.15	1.20	1.50



SION

Dans ce numéro:

- Evolène: route coupée
- Morgins: fête des costumes
- Martigny: il faut être prévoyant !
- VOIR NOS PAGES LOCALES
- Sports: 2 grands sportifs disparaissent
- NOTRE PAGE SPORTIVE
- Evian: avant la rencontre France-F.L.N.
- Londres: offensive anti-gouvernementale
- NOS INFORMATIONS EN DERNIERE PAGE

Chronique économique et financière

Feu vert pour l'oléoduc du Rhône

En mai 1959, le Conseil d'Etat du canton du Valais avait approuvé le principe de la construction d'un oléoduc entre le tunnel du Grand-Saint-Bernard et Collombey pour ravitailler en pétrole brut la raffinerie de la Plaine du Rhône.

Le 22 décembre 1959, le Conseil d'Etat autorisa formellement cet ouvrage, qui sera l'une des branches de l'oléoduc d'Europe centrale, récemment mis en chantier à Gènes.

A la suite d'une enquête publique, le gouvernement valaisan vient de donner son approbation au tracé définitif et au projet détaillé élaborés par Oléoduc du Rhône S.A. et de préciser les conditions mises à la réalisation de cette entreprise.

Le tracé sera conforme au projet mis à l'enquête, sous réserve de modifications à Martigny-Combe, Vernayaz, Evionnaz, Massongex, Martigny et dans la traversée de Liddes. La conduite, d'un diamètre de 12 1/2 pouces (323,85 mm) aura une capacité horaire de 375 tonnes, soit environ 3 millions de tonnes de pétrole par an. Toute augmentation ultérieure de la capacité de la conduite est subordonnée à une nouvelle autorisation.

Dans les limites des dispositions légales, la société Oléoduc du Rhône S.A. a le droit d'utiliser le domaine public cantonal et communal; l'installation est déclarée œuvre d'utilité publique et l'entreprise est mise au bénéfice, si nécessaire, du droit d'expropriation.

Parmi les normes imposées aux constructeurs il est prévu que l'épaisseur des parois du tube d'acier ne sera pas inférieure à 6,35 mm. Le Département cantonal des travaux publics est chargé de surveiller les travaux et l'exploitation de l'ouvrage. Nonobstant cette surveillance de l'Etat, la société est exclusivement responsable de tous dommages qui pourraient être causés par la construction ou par l'exploitation de l'oléoduc.

Les mesures nécessaires seront prises pour prévenir toute pollution des eaux souterraines. Les soudeurs employés sur le chantier pour le raccordement des tubes et autres travaux seront préalablement soumis à un examen de qualification. La tranchée ne pourra être remblayée qu'après un essai de pression de la conduite à 125% au moins de la pression d'exploitation.

La mise en service de l'oléoduc fera l'objet d'une autorisation du Département cantonal des travaux publics après les essais

officiels de réception et après vérification des précautions imposées pour la sécurité de l'installation. Toutes réserves sont prévues pour le cas où l'oléoduc ne répondrait plus aux exigences de la sécurité publique ou en cas de danger passager mais immédiat; le Conseil d'Etat pourra, dans ces cas, ordonner la suspension de l'exploitation si l'exploitant ne prend pas lui-même les mesures utiles.

Cette décision du Conseil d'Etat prenant effet immédiat, les travaux de pose de l'oléoduc vont pouvoir être entrepris. C'est le secteur Saint-Bernard-Martigny qui sera tout d'abord mis en chantier.

BANQUE NATIONAL SUISSE

Accroissement des réserves monétaires
Au cours de la semaine se terminant le 15 juillet 1961, les réserves monétaires ont enregistré un accroissement de 93,6 millions de francs. L'encaisse-or a progressé de 151,1 millions pour s'inscrire à 10,085 millions de francs, tandis que les réserves de devises qui atteignent 1.408 millions de francs ont diminué de 57,5 millions. Le recours au crédit de l'Institut d'émission s'est dans l'ensemble quelque peu réduit, le portefeuille d'effets suisses enregistrant une légère augmentation de 0,1 million et les avances sur nantissement fléchissant de 1,3 million de francs. Ces deux postes du bilan y figurent respectivement pour 48 et 17 millions de francs.

La circulation fiduciaire s'est contractée de 57,4 millions et se situe à 6.601 millions de francs. En relation avec le reflux de billets, ainsi qu'à la suite des entrées de réserves monétaires, dont il est question, plus haut, les engagements à vue accusent une hausse de 159,8 millions et totalisent 3.366 millions de francs dont 2.204 millions ou 267,4 millions de plus qu'une semaine auparavant concernant les avoirs des banques, du commerce et de l'industrie. Les autres engagements à vue se sont réduits de 107,6 millions et atteignent 1.162 millions de francs. Ce dernier fléchissement est dû à une transformation de francs suisses en or par une banque centrale étrangère.

SOUS LES AUSPICES DU GATT une réunion à Genève des pays intéressés au commerce des textiles de coton

Du 17 au 21 juillet, les représentants des pays suivants: Australie, Autriche, Canada, Espagne, Etats-Unis, Inde, Japon, Pakistan, Portugal, Royaume-Uni, Suède, et les Etats membres de la communauté économique européenne, intéressés de façon substantielle au commerce des textiles de coton, sont réunis au Palais des Nations.

C'est à la suite d'une demande du gouvernement des Etats-Unis que le Conseil des représentants du GATT a convoqué cette réunion, en vue de la conclusion d'un accord sur les modalités à mettre en œuvre pour développer de façon ordonnée les échanges de textiles de coton, afin d'accroître progressivement les possibilités d'exportation des pays et territoires moins développés, ainsi que du Japon, tout en évitant de créer sur les marchés d'importation une conjoncture de désorganisation.

L'organisation européenne de coopération économique à qui doit succéder l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) a été invitée à participer à la réunion.

Journée financière

Les nouvelles peu réjouissantes de la situation politique mondiale actuelle reflètent bien le climat de nos bourses. Des hauts et des bas succèdent à l'image des négociations aux divers sommets des tours de l'échiquier international. Tout cela a évidemment déclenché une certaine hésitation, dans les milieux boursiers qui s'est traduite opportunément par d'importants ordres de vente. Les fluctuations des cours ont été parfois très fortes au cours de la semaine dernière. Elles se prolongent. Lundi, hausse sur tous les secteurs, mardi, baisse dans les mêmes proportions.

Les cours des actions de banques et de sociétés d'assurances reculent de manière quasi interrompue, secoués ça et là par quelque vague d'offres. Mais la tendance générale demeure, ce qui ne saurait surprendre au fond si l'on songe à la hausse continue des mois précédents. Les titres des sociétés financières suisses accusent aussi un repli manifeste et il faut à chaque fois s'attendre à ce que les cours atteignent une certaine limite inférieure pour que la demande se manifeste. Les valeurs de l'industrie des machines, dont l'activité reste excellente, demeurent le lieu géométrique des intérêts particuliers. On assiste comme dans les autres secteurs à l'irrégularité des cotes, mais sur un échelon supérieur. En effet, plus-values et prises de bénéfices s'égalent en records olympiques. On a pu, lundi, relever certaines hausses sur les actions qui dépassaient les 100 points. Hier on procédait dans le sens contraire: Aluminium (-150), Bally (-140), Ciba (-200), Lonaz (-125), Nestlé porteur (-160), etc.

DANS NOS CANTONS

BERNE

● **LE CONSUL DE FRANCE A BERNE.** — Le Conseil fédéral a accordé l'exéquatur à M. Emile Sarfati en qualité de consul de carrière, de France à Berne, avec juridiction sur les cantons de Berne (jusqu'à la rive droite du lac de Bienna, de la Thielle et de l'Aar), Unterwald (le haut et le bas), Fribourg et Neuchâtel. M. Sarfati succède à M. Pierre Martin, appelé à d'autres fonctions.

● **REDUCTION TEMPORAIRE DE DROITS DE DOUANE POUR LE PAPIER JOURNAL.** — Le Conseil fédéral a décidé mardi de réduire temporairement le droit d'entrée grevant le papier journal de 4 francs par 100 kilos, brut, au lieu de 20 francs. La réduction est applicable à une quantité de 15.000 tonnes au maximum. La présente décision entre immédiatement en vigueur. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 1961.

GRISONS

● **PROTESTATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE ST-MORITZ.** — L'assemblée générale de la Société de développement de St-Moritz a pris connaissance lundi, avec consternation, du fait que le Conseil bancaire de la Banque cantonale des Grisons a vendu les hôtels Stahlbad et Victoria à la Société d'expansion touristique. Cette société se propose de louer ces deux hôtels, en hiver au « Club Méditerranée de Paris », et en été à « La Mutualité Chrétienne Belge ». L'assemblée générale a en outre pris connaissance avec inquiétude qu'une offre d'un consortium, formé de sociétés établies à St-Moritz depuis de très longues années n'a pas été prise en considération. Une intervention du Conseil d'Etat auprès du Conseil bancaire en faveur du consortium local est demeurée vaine.

LUCERNE

● **ACCIDENT DE LA ROUTE.** — Une automobile lucernoise ayant à bord quatre personnes rentrait lundi à l'aube d'un voyage à l'étranger. Sortie de la route à Gerliswil, elle est venue se jeter contre un mur. Les quatre occupants ont été grièvement blessés et ont été transportés à l'hôpital cantonal de Lucerne. Les dégâts matériels s'élèvent à quelque 5.000 francs.

SOLEURE

● **ACCIDENT LA ROUTE.** — M. E. Von Burg, circulant à motocyclette à vive allure à Bettlach, lundi soir, a perdu la maîtrise de sa machine. Il est venu se jeter à un tournant contre un mur, s'est fracturé le crâne et a été tué sur le coup. L'enquête a établi qu'il ne possédait pas de permis de conduire. Il avait emprunté la machine à son frère et n'avait pas de casque. La victime habitait Bettlach et avait 27 ans. Il était marié et père de deux enfants.

THURGOVIE

● **UN FOU FURIEUX.** — Dans la nuit de mardi un fou furieux est descendu dans la rue dans le quartier de Neuwiese à Winterthur, menaçant les passants d'un poignard de 20 cm. de longueur. Fort heureusement, il n'en attaquait aucun. Des personnes privées alertèrent la police, qui en fin de compte réussit à cerner le forcené vers 1 heure du matin dans une rue de la ville. L'homme au couteau s'étant élançé contre un des gardiens de l'ordre public, un agent fit usage de son arme à feu et blessa légèrement le fou à un pied. Il fut transporté à l'hôpital, où l'on constata qu'il s'était également blessé lui-même au bas ventre et à la cuisse droite. Le coup de feu du policier ne l'avait qu'effleuré au pied. Le fou furieux, un homme né en 1933, et habitant Winterthur, a été libéré de l'hôpital pour être enfermé.

ZURICH

● **KRIM A ZURICH.** — L'avion ayant à bord M. Belkacem Krim et la délégation du FLN a atterri à Zurich-Kloten à 15 h. 07.

En bref...

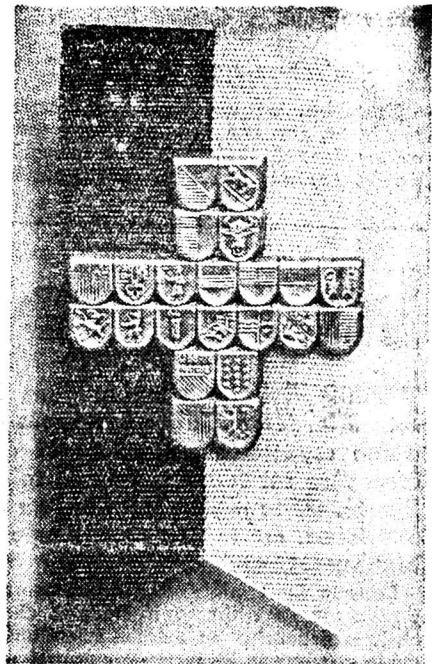
● **ATTENTAT A LA BOMBE.** — Un attentat à la bombe a été commis dans la nuit de lundi à mardi contre l'imprimerie de l'organisation des émigrants russes (N.T.S.), à Francfort. Il s'agit d'une bombe au plastic, qui n'a blessé personne. Une enquête est ouverte. Cette organisation est connue par son attitude violemment anti-soviétique.

● **EN ROUTE POUR GENEVE.** — La délégation FLN a quitté Tunis pour Genève à 8 h. 25 GMT à bord de l'appareil régulier Tunis - Rome.

Elle a été saluée à son départ par le directeur du protocole tunisien M. Mehiri et des diplomates des pays arabes et de l'Est.

● **AUTOMOBILES EGYPTIENNES.** — « Dans notre société socialiste, démocratique et coopérative, l'automobile n'est plus un luxe », déclare un avis publicitaire de la Société d'Etat « Al Nasr », qui lance une souscription nationale pour les automobiles qu'elle va construire. Il s'agit de « Fiat », rebaptisées « Nasr ». Leur prix sera de 700 livres égyptiennes. Les inscriptions seront prises d'ici à deux mois.

L'INSIGNE DU 1er AOUT DE CETTE ANNEE



La croix suisse en bronze formée par les écussons cantonaux symbolise de manière frappante l'union de notre patrie dans sa diversité. Le produit de cette vente d'insignes du 1er août sera destiné à différentes œuvres culturelles de notre pays.

Pour assouvir rationnellement la soif

Il y a quelques mois, une commission scientifique nommée par le Conseil fédéral a publié, dans le Bulletin de l'Office de l'Hygiène publique, des lignes directrices destinées aux employeurs, pour rendre ces derniers attentifs aux inconvénients des boissons alcooliques consommées pendant le travail et pour recommander leur remplacement par des boissons sans alcool.

Le rôle de l'alcool comme boisson de travail décline de plus en plus. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer le chantier ancien style avec un chantier moderne bien tenu, pourvu de machines coûteuses. Mais ce qui est vrai pour l'ouvrier, à savoir que les boissons alcooliques nuisent à son travail et augmentent les risques d'accidents, est également valable pour le paysan. Ce dernier doit donc acheter de l'eau minérale, du Si-

nalco ou du Coca-Cola, produits qui seraient assez coûteux, vu les quantités qu'on absorbe facilement par une journée chaude.

Ce n'est point nécessaire, car le paysan produit lui-même une matière première parfaite sous tous les rapports, pour préparer une boisson de travail de première qualité et fort désaltérante. Nous parlons de nos fruits, pommes et poires.

Les jus de fruits pasteurisés donnent une boisson saine. C'est la raison pour laquelle le Ministère de la Santé publique de la République française a recommandé en son temps aux hôpitaux, par une circulaire No 105, d'introduire les jus de fruits non fermentés pour que les malades puissent apprendre à l'apprécier durant leur séjour et à s'en servir également une fois retournés chez eux. Le cidre doux non fermenté est aussi une boisson qui « donne de la force », puisqu'il est riche en sucre naturel. Pour le producteur de fruits, les jus pasteurisés sont, après l'eau, la boisson la moins coûteuse. Son prix en est encore réduit du fait que, pour servir à étancher la soif, on doit le diluer d'eau dans une forte proportion.

Centre de propagande pasteurisation jus de fruits valaisans.

Echos et nouvelles

Liz Taylor à Paris

Liz Taylor et son mari Eddie Fischer, revenus hier du Festival du Film de Moscou, sont repartis mardi d'Orly pour Los Angeles où la célèbre actrice doit subir une opération esthétique.

Il sauve son père

A Saint-Pierre-de-Juilliers (Charente-Maritime), un garçon de 8 ans a sauvé son père, dont les vêtements brûlaient. Le fermier avait provoqué l'explosion du réservoir de sa batteuse en faisant le plein de carburant sans arrêter le moteur. L'enfant a réussi à arracher les vêtements en flammes et à éteindre le feu avant l'arrivée des secours.

« Les espions anglais sont déguisés en balayeurs »

Kassem s'en prend aux balayeurs. Selon lui, ce sont des espions anglais déguisés.

« Je me demande, s'est écrit le chef de l'Etat irakien, comment un attaché militaire accepte de revêtir des haillons et de s'engager comme balayeur pour espionner notre armée et notre aviation ».

Le général Kassem a déclaré en outre que Koweït reviendrait dans peu de temps à l'Irak.

Les Espagnoles pourraient être fonctionnaires

En Espagne, les femmes ont, désormais les mêmes droits politiques et professionnels, que les hommes et peuvent maintenant devenir fonctionnaires.

Ainsi en a décidé le parlement en adoptant, à une écrasante majorité, un projet de loi.

Notre chronique sociale

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

DE LA FAMILLE A LA SOCIÉTÉ

« Le foyer familial est certes le premier lieu de ce dialogue. N'est-ce pas, en effet, tout l'art de l'éducateur que d'aider l'adolescent à se hausser à l'âge d'homme et à former sa personnalité dans une progressive maîtrise de soi? C'est assez dire que l'éducation chrétienne donnée au foyer tendra à épanouir les enfants, à leur permettre de vivre d'une façon adaptée aux exigences spirituelles de leur époque.

« Commencée dans la famille, la montée des jeunes se poursuit hors du cercle familial. Ici encore, l'initiative repose principalement sur les adultes. Ainsi la société ne se contentera pas de cantonner les jeunes dans des situations d'exécutants, mais elle saura les initier sans tarder aux responsabilités, en leur confiant progressivement une part dans l'élaboration des décisions. Créer des emplois en nombre suffisant est une première nécessité; fournir les efforts d'imagination et de recherche, de perspective, comme l'on dit, pour prévoir ce que sera le monde de demain et les fonctions qu'il exigera, en est une autre non moins urgente. Cette anticipation ne s'appuiera pas uniquement sur les besoins locaux actuels, mais s'inspirera d'une notion chrétienne du bien commun.

« SCIENCE SANS CONSCIENCE N'EST QUE RUINE DE L'AM... »

« La génération montante ne serait pas équipée pour la vie, si elle ne prenait pas soin d'acquiescer, outre les aptitudes et les connaissances techniques indispensables, un système de pensée qui éclaire ses démarches et oriente ses initiatives. Bientôt, elle devra prendre sa part dans la conduite des affaires, dans l'activité culturelle, sociale, économique et politique du pays: en un mot, assumer ses responsabilités. Comment le ferait-elle sans témérité, si elle n'était assurée d'avoir en main ce corps de vérités certaines, présenté par la doctrine sociale de l'Eglise, qui lui permettra, le moment venu, de participer avec succès à la vie civique et même de résoudre les problèmes nouveaux qui ne manqueront pas de se présenter. »

S. C.

Bourse de Zurich

ACTIONS SUISSES

	C. du 17	C. du 18
U.B.S.	4580	4530
Crédit Suisse	3112	3070
Banque fédérale	501	500
Elekro-Watt	2825	2800
Interhandel	4695	4620
Motor-Columbus	2360	2350
Italo-Suisse	1090	1067
Réassurances	3475	3425
Zurich assurances	7100	7050
Saurer Arbon	1960	1950
Aluminium Ind AG	7450	7300
Bally AG	1950	1810
Brown-Boveri	4010	3960
Ciba	15100	14900
En. élect. Simplon	860	850
Chocolats Villars	1200	1175
Lonza	3675	3550
Nestlé porteur	4210	4050
Nestlé nominatif	2465	2415
Löki Winterthur	355	354
Sulzer AG	5300	5340

ACTIONS ETRANGERES

	C. du 17	C. du 18
Alumin. Ltd Mtréal	139	135
Baltimore & Ohio	141	135
Canadian Pacific	100	100 1/2
Du Pont	950	935
Eastman Kodak	463	459
General Electric	273	269
General Motors	194 1/2	193
Int. Nickel	346	349
Kennecott Cooper	370	369
Montgomery Ward	124 1/2	122 1/2
National Distillers	120	119
Pennsylvania RR	56 3/4	54
Standard Oil NI	188	186
US Steel	352 1/2	343
NV Philippe	1190	1166
Royal Dutch	139 1/2	138

Cours des billets

	Achat	Vente
Allemagne	107	110
Angleterre	11.90	12.20
Autriche	16.45	16.95
Belgique	8.45	8.75
Canada	4.12	4.22
Espagne	7.05	7.45
France (1fr)	4.20	4.33
France NF	86	89
Italie	67.50	70.50

Cours de l'or

	Achat	Vente
fr suisse	34.50	35.75
fr française	34.20	35.50
fr anglais	40.50	42
fr USA	178	183

Cours obligatoirement communiqués par la Banque Suisse d'Epargne et de Crédit.

LA MOUSSON

d'après l'œuvre célèbre de Louis Bromfield

RESUME. — Après avoir participé à la Grande Guerre, un Anglais riche et désœuvré, Tom Ransome, sombre dans la neurasthénie. Il essaie de redonner un sens à sa vie en retournant en Amérique, le pays de sa grand-mère.



Tom Ransome ne s'était jamais senti complètement à l'aise en Angleterre. Il avait passé une grande partie de sa jeunesse en Amérique, chez sa grand-mère maternelle, et son enfance avait été bercée par les extraordinaires récits de la vieille dame, une petite personne dynamique et vive qui avait connu autrefois la vie passionnante des pionniers. « Je n'ai pas toujours été riche », racontait-elle volontiers à son petit-fils. « A dix-neuf ans, j'ai perdu mon père dans un accident et je me suis trouvée isolée et sans un sou dans un camp de chercheurs d'or, au Nevada. » La jeune fille, énergique et débrouillarde, s'y était fait respecter et avait ouvert une pension pour les mineurs. « L'un d'eux était très beau, avec des cheveux noirs. Il était d'origine écossaise », continuait la vieille dame. « Nous sommes tombés follement amoureux l'un de l'autre. Mais il n'y avait pas de prêtre à moins de quatre cents kilomètres. Aussi ne l'avons-nous pas attendu ! Tu n'as pas connu ton grand-père à cet âge-là, mais aucune femme sensée ne lui aurait résisté ! C'eût été de la folie... »



Mais un jour, la jeune femme avait découvert qu'elle était enceinte et qu'il était grand temps de se marier ! Seulement, son amoureux qui se sentait tout près de trouver le filon, ne tenait guère à partir en ce moment. Il remettait le voyage de semaine en semaine. Un beau jour, sa compagne s'était décidée à agir. Elle avait emballé ses vêtements, pris son pistolet puis s'était dirigée vers la mine. Elle avait trouvé le jeune homme très animé. Il venait justement de découvrir des traces d'or. « Jamie Mac Pherson », avait dit froidement sa fiancée en brandissant son pistolet, « vous allez me suivre jusqu'à Sacramento où il y a un prêtre. Sinon... » Il l'avait regardé avec stupeur puis s'était assis par terre, saisi d'un inextinguible feu. Jamais il n'avait ri d'aussi bon cœur. Il se secouait, se tordait sans pouvoir s'arrêter, mais la jeune femme ne lâchait pas le revolver. « Venez, nous partons tout de suite », répétait-elle.



Et c'était ainsi que la grand-mère Mac Pherson avait enlevé son futur mari, sous la menace du pistolet. Son fiancé l'avait suivie, toujours secoué d'un fou-rire et s'était mis aussitôt en route pour la ville. « Le chemin était mauvais et il nous a fallu deux semaines pour arriver au but », devait raconter plus tard la vieille dame à Ransome. « Mais pendant tout le trajet, je ne lâchai mon pistolet et ton grand-père n'arrêta pas de rire. Plus tard, il me confia qu'il ne m'avait jamais autant aimée et ce voyage-là nous a porté chance. Après que le prêtre nous eût mariés, nous sommes retournés à la mine et le lendemain même de la naissance de notre fils, son père trouvait le filon. » Une mine d'or qui devait rapporter un million de dollars ! C'était la fortune !

(A SUIVRE)

Sur les ondes suisses

SOTTENS
7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Premiers propos, concert matinal : autour du monde ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble : Opérette moderne : My Fair Lady - Rag Time - Refrains et chansons modernes ; 12.00 Midi musette ; 12.15 Sans bagages ; 12.45 Informations ; 12.55 L'Or du Cristobal ; 13.05 Pique nique ; 14.00 Fin ; 17.30 Musique dans un hamac ; 17.30 L'heure des enfants ; 18.15 En musique ; 18.30 Le Micro dans la vie ; 19.00 Ce jour en Suisse ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.50 L'aventure vous parle ; 20.00 Radio-Lausanne sur place ; 20.30 Mercredi symphonique : Le Festival de Schwetzingen 1961 ; 22.10 Humour et poésie ; 22.30 Informations ; 22.35 Les joies du jazz ; 23.15 Fin.

Second programme
Jusqu'à 19 h. Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble du studio de Berne : Variétés musicales ; 20.00 Arlequin, comédie musicale ; 20.55 Chansons par Edith Piaf ; 21.20 Danses ; 22.00 Flavio Ambrosetti All Stars ; 22.30 Programme de Sottens.

BEROMUNSTER
6.15 Informations ; 6.20 Les trois minutes de l'agriculture ; 6.25 Mélodies gaies ; 6.50 Quelques propos ; 7.00 Informations ; 7.05 Les trois minutes de l'agriculture ; 7.10 Musique populaire ; 7.30 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir Sottens) ; 12.00 Saxophone ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Le Radio-Orchestre ; 13.25 Quelques propos ; 13.35 Piano ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Fin ; 16.00 La journée d'une Tzi-

gane ; 16.30 Mélodies tziganes ; 16.55 Musique légère ; 17.30 Pour les enfants ; 18.00 Concert récréatif ; 19.00 Actualités ; 19.20 Informations ; 19.30 Informations - Echo du temps ; 20.00 Les Joyaux de la Madone ; 20.30 Le procès, feuilleton ; 21.05 Valse de Chopin ; 21.35 La maison familiale ; 22.05 Tangos ; 22.15 Informations ; 22.20 Concert à la Collégiale de Berne ; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI
7.00 Marche et gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Almanach sonore ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir Sottens) ; 12.00 Musique variée ; 12.30 Informations ; 12.40 Orchestre Radiosa ; 13.00 Chronique du Festival international du cinéma ; 13.20 Ondine, ouverture ; 13.30 Quintette à vent ; 14.00 Fin ; 16.00 Cent ans d'opérette ; 16.30 Causerie ; 17.00 Voyage critico-musical vers les frontières du jazz ; 17.30 Thé dansant ; 18.00 Musique demandée ; 18.30 Musique viennoise ; 18.50 Lugano dans la chanson ; 18.55 Arc-en-ciel napolitain ; 19.10 Communiqués ; 19.15 Informations - Il Quotidiano ; 19.45 Chansons espagnoles ; 20.00 La chasse au renard ; 20.30 Mélodies de San Remo ; 20.50 Dinu Li-patti ; 21.20 Jeu littéraire ; 21.50 Dante Perduca ; 22.10 Rythmes et mélodies ; 22.30 Informations ; 22.35 Parade d'instruments divers ; 23.00 Fin.

TELEVISION
20.00 Téléjournal ; 20.15 Sortilèges de la route ; 20.30 La Ligne est toujours occupée ; 21.00 Match international d'athlétisme : Allemagne - USA ; 22.45 Dernières informations ; 22.50 Téléjournal ; 23.05 Fin.

APRES UNE « RESURRECTION », PROMENADE SUR LA SEINE



On se rappelle l'événement du petit « Saïd », cet enfant bleu iranais qui fut sauvé il y a dix-huit mois grâce à la science des médecins français qui l'opèrent. Le petit garçon, qui se porte maintenant à merveille, est revenu à Paris sur l'invitation de ceux à qui il doit désormais la vie. Hier après-midi, Saïd a fait une promenade sur la Seine sur l'une des vedettes « Paris-Tour Eiffel ». Notre photo montre : Accoudé au bastingage, le petit « Saïd » admire le paysage parisien.

GARE AUX SORCIERES!

par

Theresa Charles

78

— Je doute que cela vous intéresse. Tout ce que j'ai vu dans mes rêves était si éloigné dans le passé... J'ai rêvé d'une femme... je ne sais pas son nom, mais il m'a semblé qu'elle aurait pu être moi-même. C'était celle qui aurait pu sauver Samson... si seulement il avait pu oublier Dalila... Elle aimait Samson... Elle serait morte pour lui, mais il se rendait à peine compte de son existence et elle n'était pas assez courageuse ou pas assez forte pour défier Dalila.

— Je ne vous ai pas demandé de me distraire par des histoires à dormir debout, dit Edward d'un ton caustique. « Pourquoi si caustique ? » me demandai-je. Etait-ce la mention de « Dalila » qui l'avait blessé au vif ?

— Est-ce tout ? demanda-t-il.
— Je vous avais prévenu que cela ne vous intéresserait pas... Mon rêve a été plein de violence et d'effusions de sang... C'était horrible et complètement inutile. Si sa femme ne l'avait pas trahi par peur des Philistins ou si Samson avait aimé la sœur de l'infidèle, il n'aurait jamais rencontré Dalila. C'est la sœur qui a le plus hanté mon rêve. Je me suis réveillée en me répétant : « Plus belle qu'elle... », ce qui était ce que son père avait dit en la proposant à Samson en échange de celle qui l'avait trompé.

— Plus belle qu'elle ? demanda Edward. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?

— C'est dans la Bible, dans les Juges. Je n'avais pas lu ce passage depuis des années et, pourtant, cette nuit, j'ai vu se dérouler tout le récit. Et il semblait terriblement important, comme s'il devait signifier quelque chose pour moi. Surtout ces mots « Plus belle qu'elle... ». Je les ai entendus résonner dans mes oreilles longtemps après mon réveil.

Il m'avait paru vital et urgent que je les transmette à Edward. J'avais l'impression qu'ils constituaient un message qui m'avait été confié pour lui. Seulement, au moment de le lui répéter, j'avais craint qu'il ne se moque de moi. Et puis son silence au sujet du poudrier m'avait fâchée et je m'étais demandée pourquoi j'essaierais de l'aider puisqu'il méprisait aussi évidemment mon assistance.

Maintenant, il tapait d'un air distrait une cigarette contre son étui de platine, ennuyé plutôt qu'impressionné par ce que je lui avais dit.

— Edward ! dis-je avec désespoir.
— Eh bien ?
— Ce rêve que j'ai fait signifie quelque chose. Ne l'écartez pas de votre esprit comme une sottise.
— Vous croyez beaucoup aux rêves, n'est-ce pas ? dit-il, puis après un silence, il me demanda :
... Aimeriez-vous mettre votre faculté de rêver à une très simple épreuve ?

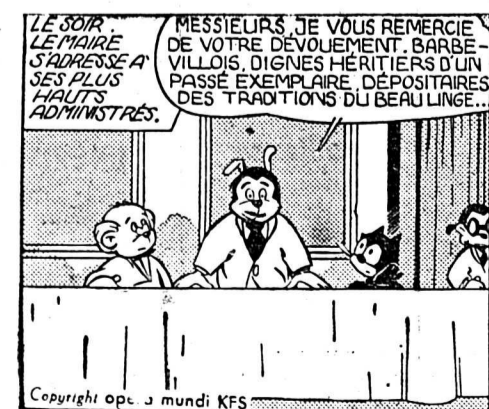
— Comment ? Je ne rêve pas et je n'ai pas de visions sur commande.
— Prenez cet étui à cigarettes et dormez cette nuit en le gardant dans votre main. Vous voulez bien ?
— Certainement, si vous le désirez. Mais pourquoi ?
— Ce que vous pourrez voir concernant son propriétaire m'intéresserait.
— Ne vous appartient-il donc pas ?

— Je ne vous dirai rien sur la personne à laquelle il appartient. Si votre sorcellerie est authentique, vous devriez pouvoir me dire quelque chose à son sujet, demain matin.

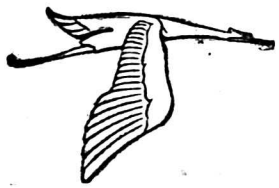
Etait-il sérieux ou se moquait-il de moi ?

(Copyright by Cosmopress) (A SUIVRE)

LES AVENTURES DE Miki (A SUIVRE)

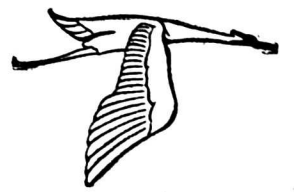


Félix le chat (A SUIVRE)



HISPANO SUIZA

(SUISSE) S. A. GENEVE



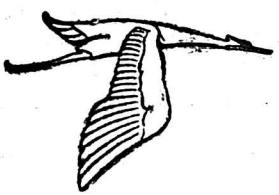
cherche des

Electriciens-mécaniciens-installateurs
Fraiseurs Tourneurs
Perceurs-mécaniciens
Ajusteurs-mécaniciens
Mécaniciens-contrôleurs
Outils

Distributeurs d'outillage
Achemineurs-suiveurs
Trempeurs

Ambiance de travail agréable.

Les OUVRIERS QUALIFIES voudront bien adresser leurs offres au Bureau du Personnel, 110, rue de Lyon.
 Tél. (022) 33 34 60.



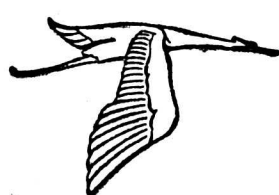
HISPANO SUIZA
 (SUISSE) S. A.

demande

apprentis de commerce

désirant recevoir une bonne formation.

Faire offres avec livret scolaire au Bureau du personnel, 110, rue de Lyon, tél. (022) 33 34 60.



HISPANO SUIZA
 (SUISSE) S. A.

cherche une

sténodactylo

de langue maternelle française.

Très bonne ambiance de travail.
 Faire offre au Bureau du Personnel, 110, rue de Lyon.
 Tél. (022) 33 34 60.



HISPANO SUIZA
 (SUISSE) S. A.

cherche des

comptables qualifiés

a) pour son service de comptabilité industrielle, très au courant des méthodes de prix de revient.
 b) pour son service des paies ouvriers, connaissant, si possible, les décomptes Caisse Nationale et A. V. S.

Faire offre au Bureau du Personnel, 110, rue de Lyon. Tél. (022) 33 34 60.

On demande pour tout de suite

FILLE DE BUFFET

S'adresser Restaurant du Théâtre, Neuchâtel

107N

SECRETAIRE EXPERIMENTEE

de langue française, cherche place.

Ecrire sous chiffre P 10387 S à Publicitas, Sion

OCCASION

A vendre faute d'emploi, Agria Universal 1600 L 6,5 CV avec disp. de fraisage 42 cm « VV » avec roue à pneu 3,5x8 AS. Très peu employé. A l'état de neuf. Prix à convenir.

S'adresser chez Constantin Arthur, rue Hôpital 4, Martigny-Ville.

Occasion à vendre

CAMION F. B. W. 1947

basculant 3 côtés, Wirz, moteur et boîte refaits à neuf. Livrable tout de suite. Offres sous chiffre PW 13013 L à Publicitas, Lausanne.

1416L

EMPLOYEE DE BUREAU

est demandée par maison de la place.

Faire offres détaillées avec prétentions sous chiffre P 70-34 S à Publicitas, Sion.

Poussins

3 jours à Fr. 1.60 pièce.

JEUNES POULES 2 mois Fr. 7.50, croisées Leghorn, la pondeuse renommée. Parcelle d'élevage, contrôle vétérinaire poulorum

G. ZENGAFFINEN-NOES, Parc avicole. Tél. 5 01 89.

Commis de restaurant

débutant cherché par Brasserie. Occasion d'apprendre à fond les 2 services. Gain intéressant.

S'adresser à Brasserie Moderne, 4, rue du Vieux-Colège, Genève.

On cherche à louer

Studio meublé ou non

Libre fin août ou à convenir. S'adr. ou tél. au (027) 2 31 51.

On demande pour Sion

Un jeune coiffeur ou coiffeuse

pour tout de suite. Tél. (027) 2 11 35

Je cherche jeune coiffeuse

sachant travailler seule. Gros gages. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffre P 10343 S, à Publicitas.

On demande

deux jeunes gens

pour la cueillette des abricots.

S'adresser tout de suite à Pierre Bonvin, Martigny-Gare, immeuble No 41.

Récolte d'abricot.

sise aux Bonnes-Luites. A vendre sur pied.

S'adresser à Jules Arlettaz, Martigny-Bourg.

P 90571S

Dr PELISSIER

Spécialiste FMH Nez, gorge, oreilles

SION

absent

Achète

domaine

de 20-40.000m2.

Offre sous chiffre O 62646 X, Publicitas, Genève.

On cherche de bons

OUVRIERS

pour la cueillette des abricots.

S'adresser tout de suite à Délez Frères, La Batiaz, Martigny-Ville.

A vendre

VESPA

Modèle 1960 avec accessoires. Etat impeccable. Tél. (026) 6 13 71

Les Grands Magasins Gonset S. A. Sierre cherchent pour leurs rayons de lingerie et de corsets

VENDEUSE QUALIFIEE

connaissant bien ces articles et capables de participer activement aux échantillonnages. Place intéressante, demandant de l'initiative, bien rémunérée et stable. Assurances et prévoyance sociale. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats aux



SIERRE

en cas de malheur!

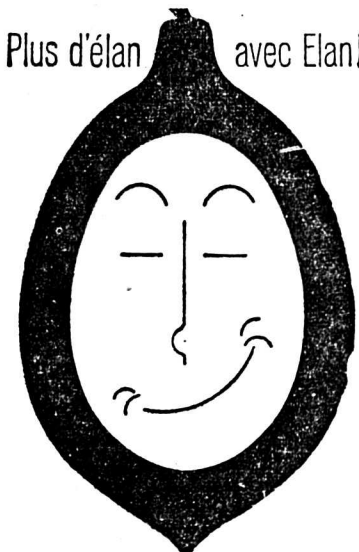
posez DERMPLASTIC sur la blessure...et n'y pensez plus!
 pansement d'urgence lavable active la guérison
 ventile la plaie désinfecte

Dermaplastic

mais exigez bien un DERMPLASTIC (le seul avec chèques Silva)
 Un produit suisse de qualité



Plus d'élan avec Elan!



les toffees Merz,
 riches en vitamines C*
 fruités, rafraichissants, désaltérants
 plus de 75 mg.

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

Le point de vue de l'Indiscret

Pendant plus d'un mois, alors que les footballeurs profitaient d'un repos bien mérité, les responsables des équipes eux, ne chômaient point. Il s'agissait de faire vite et surtout de procéder avec diplomatie afin d'obtenir quelques « transferts » intéressants en vue du prochain championnat suisse qui débutera au mois d'août. Faisons abstraction de chiffres, chaque année plus fantaisistes, plus invraisemblables, ridicules et insensés. On dirait que chaque club se fait un honneur de dépenser le maximum d'argent pour récolter dans 9 cas sur 10, un « raté », un « loupé » ou encore un indésirable dans tout autre club, mais qui espère redevenir pour 90 minutes au moins (la durée d'un match) le « héros », la vedette d'un nouveau club. Une autre politique est celle de « stroyer les services d'une ancienne « étoile » qui aujourd'hui ne tient plus qu'une mi-temps physiquement, et encore. Cette valse des transferts, si elle nous amuse dans un sens, nous prouve ailleurs une grande incom-

pétence dans la préparation de nos jeunes gens par les entraîneurs. Loins de nous l'idée de vouloir généraliser car nous possédons quelques excellents moniteurs, mais trop souvent on les sacrifie pour engager de forts joueurs en qualité d'entraîneurs mais qui n'ont aucune notion de leur fonction. L'entreprise financière (le club) leur fournit suffisamment d'éléments pouvant assurer à l'équipe son maintien dans la ligue respective ou encore pour prétendre à une ascension, mais les jeunes joueurs de l'endroit, nos juniors, que font-ils dans cette galère ? Ce sont les victimes de ce marchandage, de cette négociation que nous n'apprécions jamais. Le jour où on fera confiance à nos juniors, et nous en avons déjà aujourd'hui en suffisance, le véritable but de la pratique du football, du sport en général, aura été atteint. Hélas, nous risquons d'attendre encore longtemps ! Mais on ne nous empêche pas de critiquer toujours plus sévèrement un joueur « acheté » ou « vendu » que lors-

qu'il s'agira d'un de nos jeunes de l'endroit (à condition naturellement qu'il y en ait un dans la formation !) d'un rendement parfois insuffisant et compréhensible.

Qu'on oublie pas non plus qu'un club ne se sépare que très difficilement et très rarement d'un élément sérieux, capable et en pleine forme, à moins que ce soit à l'étranger où les sommes dépassent largement celles versées en Suisse (voir cas Pottier). Très souvent le club ne cherche qu'à commercialiser une « tête brûlée » pour laquelle il a été possédé lui-même il y a quelques années en arrière. Vous nous évitez de vous citer des exemples ! Tant pis pour les dirigeants qui se font prendre à ce petit jeu de l'offre et de la demande. Comme à la Bourse, beaucoup spéculent, mais très peu font fortune, à moins qu'ils en aient déjà une avant de se lancer dans ce genre d'entreprise !

3e course de côte Sion-Vercorin

J. Luisier au départ

Le cyclophile séduis, en collaboration avec la Société de développement de Vercorin, organise à nouveau, dimanche 23 juillet, la course Sion - Vercorin.

Cette belle épreuve de 25 km. empruntera le parcours suivant : Sion, Bramois, Grône, Chalais, Vercorin, soit 13 km de plat et 12 km. de côte.

Elle est ouverte à tous les indépendants, aux Amateurs A et B, ainsi qu'aux juniors.

Nombreux sont les coureurs qui ont fait parvenir leur inscription aux organisateurs. Parmi ceux-ci notons tous les Valaisans, ainsi que de très nombreux coureurs d'outre Sarine.

Jean Luisier, notre brillant indépendant, disputera sa première course de la saison en Valais. C'est avec plaisir

que nous le retrouverons opposé aux amateurs et juniors.

Le départ de la course est prévu à 10 h. 15 devant l'Hôtel du Cerf. Nous reviendrons plus en détail prochainement sur cette manifestation.

Programme de la journée
08 h., 9 h. 45, remise des dossards, Hôtel du Cerf.

10 h., appel des coureurs, Hôtel du Cerf.

10 h. 15, départ des juniors, Hôtel du Cerf.

10 h. 17, départ des indépendants, amateurs A et B, Hôtel du Cerf.

14 h., proclamation des résultats Vercorin (place).

14 h. 30, distribution des prix, Vercorin (place).

erzed

TENNIS

Les championnats internationaux de Suisse à Gstaad

En raison de la pluie, les premiers matches des championnats internationaux de Suisse, organisés à Gstaad, n'ont pu se dérouler comme prévu lundi, mais mardi. Ces rencontres initiales se sont déroulées sans apporter de surprises. Dans le simple messieurs qui réunit 12 Sud-Américains, 10 Australiens et 13 Européens, six des sept Australiens en lice au cours de cette première journée, ont passé aisément le tour préliminaire, alors que sept Sud-Américains étaient éliminés. Seul parmi les Suisses, Bruno Schweizer a remporté une victoire, au détriment du Colombien Correa. Le jeune Thedy Stalder s'est honorablement défendu face à l'Italien

Guercilena qui dut concéder un set. En revanche, Bruno Spielmann n'a pu opposer une longue résistance à l'Australien Howe. Chez les dames, la seule représentante helvétique, Alice Wavre, a dû s'incliner devant la Française Pierette Seghers.

Voici les résultats de la première journée :

Simple messieurs : Bob Howe (Aue) bat Bruno Spielmann (S) 6-4 6-4; Cesare Guercilena (It) bat Thedy Stalder (S) 7-5 4-6 6-4; Bruno Schweizer (S) bat Sergio Correa (Col) 6-3 6-0.

Simple dames : Pierette Seghers (Fr) bat Alice Wavre (S) 6-2 7-5.

FOOTBALL

La liste des responsables techniques des équipes de la Ligue nationale pour la saison 1961-1962

Les clubs de la Ligue nationale n'ont pas seulement remanié leurs cadres de joueurs mais parfois la question de l'entraîneur. Voici la liste pour la saison 1961-62 des responsables techniques des 28 équipes de la Ligue nationale :

- Ligue nationale A :**
Bâle: G. Sobotka (Tchécoslovaquie)
Bienne: W. Hahnemann (Autriche)
La Chaux-de-Fonds: K. Sommerlatt (Allemagne)
Fribourg: B. Sekulic (Yougoslavie)
Grasshoppers: B. Vukosavljevic (Yougoslavie)
Granges: F. Linken (Allemagne)
Lausanne-Sports: Ch. Marmier et Séchéhaye (Suisse). (Que pensent les lecteurs de la nouvelle fonction de Séchéhaye, lui qui avait nié alors que nous le prétendions il y a 2 mois environ ?)
Lucerne: V. Diotallevi (Italie)
Lucerne: R. Gutendorf (Lucerne)
Servette: J. Snella (France)
Young Boys: A. Sing (Allemagne)
Young Fellows: A. Patek (Autriche)
FC. Zurich: G. Wurzer (Allemagne)
AC. Bellinzzone: F. Pedersen (Danemark)
Schaffhouse: J. Derwall (Allemagne)

- Ligue nationale B :**
Aarau: H. Schultz (Allemagne)
Berne: R. Sehr (Allemagne)
Bodio: A. Sartori (Suisse)
Brühl: E. Haag (Allemagne)
Porrentruy: H. Jucker (Suisse)
Sion: K.H. Spikowski (Allemagne)
Thoune: A. Beck (Allemagne)
U.G.S.: A. Châtelain (Suisse)
Winterthur: W. Macho (Autriche)
Vevey-Sports: R. Rouiller (Suisse)
Yverdon-Sports: E. Jonsson (Suède)
Chiasso: C. Clerici (Italie)

Le Comité de la 1ère Ligue a procédé à la répartition des équipes engagées dans le championnat 1961-62, dans les trois groupes de douze suivants :

Groupe de la Suisse romande :
Alle, Breitenbach, Berthoud, Concordia Bâle, Delémont, Emmenbrücke, Langenthal, Moutier, Nordstern, Bâle, Old Boys Bâle, Soleure Wolhen.

Groupe de la Suisse orientale et du Tessin :
Baden, Blue Stars Zurich, Dietikon, Hôngg, Locarno Police Zurich, Rapid Lugano, Red Star Zurich, FC. S-Gall, Solduno, Vaduz, Wettingen.

Petites nouvelles sportives

SKI

Mort d'un champion

Le spécialiste de saut Peter Wenger (Berne) est décédé des suites de l'accident de la route dont il fut victime vendredi dernier. Agé de 25 ans, Wenger s'était imposé depuis deux saisons comme l'un des meilleurs sauteurs suisses: il faisait d'ailleurs partie des cadres de l'équipe nationale. Cette année, il prit la seconde place du championnat suisse et se mit en évidence par de bons résultats à la semaine internationale d'Oberstdorf.

FOOTBALL

Jean-Pierre Gerber (27 ans), qui depuis le début de la saison 1956-1957 était titulaire de la première équipe d'U.G.S., est décédé subitement à son domicile, victime d'une virulente hémorragie nasale. Né à La Chaux-de-Fonds, où il fit ses premières armes de footballeur, il porta les couleurs du FC. Berne avant de venir s'établir à Genève où il travaillait en qualité de fonctionnaire à l'arsenal cantonal.

TOURNOI DU F.C. GRANGES

Le tournoi du F.C. Granges qui aura lieu dimanche le 23 juillet réunira les équipes suivantes: Ayent I, Montana I, Grône I et II, Granges I, Salquenen I et Grande-Dixence.

ESCRIME

Les championnats du monde à Turin

L'élimination de l'Anglais Jay, tenant du titre, a constitué la grande surprise des quarts de finale du tournoi individuel masculin au fleuret des championnats du monde, à Turin.

Parmi les autres vedettes de ces championnats qui n'ont pu accéder aux demi-finales se trouvent le Russe Siesikine, membre de l'équipe olympique d'URSS, l'Américain Axelrod, médaillé de bronze aux Jeux olympiques et le Hongrois L. Kamuti. En outre, c'est la première fois qu'aucun Italien ne réussit à se qualifier pour les demi-finales.

Résultats des quarts de finale :

Poule A : 1. J. Kamuti (Hon) 4 victoires, 1 défaite; 2. Revenu (Fr) et Zdanovich (URSS) 3 v., 2 d. — Éliminés: Axelrod (E-U), Granieri (It) et Skruplik (Pol).

Poule B : 1. Brecht (Al), Hoskyns (GB) et Franke (Pol) 3 v., 2 d. — Éliminés: Courtillat (Fr), L. Kamuti (Hon) et Siesikine (URSS).

TENNIS

ECRASANTE VICTOIRE DES ETATS-UNIS — Les Etats-Unis ont confirmé au cours de la troisième et dernière journée leur victoire sur l'Équateur en demi-finale de zone américaine de la Coupe Davis, remportant les deux derniers simples.

La victoire des Etats-Unis était certaine depuis la veille, les Américains menant déjà par 3 matches à zéro.

Voici les deux derniers résultats :
Chuck Mackinley (E-U) bat Eduardo Zuleta (Equ) 6-4 6-4 1-6 7-5; Dennis Ralston (E-U) bat Miguel Olvera (Equ) 6-2 6-4 6-2.

SELECTION ITALIENNE — L'équipe italienne qui rencontrera à Paris les 21, 22 et 23 juillet, l'équipe de France en demi-finale (zone européenne) de la Coupe Davis, sera formée de Nicola Pietrangeli, Orlando Sirola, Fausto Gardini et Giuseppe Merlo.

NATATION

Vingt-quatre heures après son record du monde 200 m. brasse (2'35"3), l'Américain Chet Jastremeki s'est à nouveau mis à l'eau dans la piscine d'Evansville (Indiana) pour battre celui du 100 m. brasse en 1'09"8. L'ancien record était détenu depuis 1957 par le Russe Minachkine avec le temps de 1'11"5.

Au cours de la même réunion, le nageur d'Indianapolis Tom Stock a amélioré son propre record du monde du 200 m. dos. couvrant la distance en 2'15"1 (ancien record 2'16" depuis le 24-7-60).

Poule C : 1. Parulski (Pol) 4 v., 1 d.; 2. Magnan (Fr) et Midler (URSS) 3 v., 2 d. — Éliminés: Milanese (It), Gynricza (Hon) et Nielaba (Pol).

Poule D : 1. Woyda (Pol) 4 v., 1 d.; 2. Barabino (Fr) et Schmilov (URSS) 3 v., 2 d. — Éliminés: Rodocanachi (Fr), Jay (GB) et Curletti (It).

Les demi-finales n'ont été marquées par aucune surprise. Les meilleurs escrimeurs, parvenus à ce stade de la compétition, ayant assuré leur qualification pour la finale. Les plus brillants ont été le Français Magnan, l'Anglais Hoskyns et le Russe Zdanovich.

Résultats des demi-finales :

Poule A : 1. Magnan (Fr) 4 v., 1 d.; 2. J. Kamuti (Hon) 3 v., 2 d.; 3. Midler (URSS) 3 v., 2 d.; 4. Woyda (Pol) 2 v., 3 d. après barrage. — Éliminés: Franke (Pol) et Brecht (Al).

Poule B : 1. Hoskyns (GB) 4 v.; 2. Zdanovich (URSS) 3 v., 1 d.; 3. Svechnikov (URSS) et Parulski (Pol) 3 v., 2 d. — Éliminés: Barabino (Fr) et Revenu (Fr).

Les arbitres punis plus sévèrement que les joueurs !

Le cas de l'arbitre portugais Hermínio Soares, qui a dirigé le match éliminatoire de la Coupe du Monde Suède-Suisse à Stockholm, a été examiné de façon approfondie par la commission arbitrale de la F.I.F.A. Après avoir étudié plusieurs bonnes photographies du choc qui opposa le joueur suisse Heinz Schneider au gardien suédois et visionné le film tourné par la télévision suédoise, la commission a acquis la certitude que Schneider n'a jamais eu l'intention de blesser volontairement son adversaire et que de ce fait, le rapport de l'arbitre à la F.I.F.A. ne

correspond pas à la réalité. L'expulsion du joueur Schneider a donc été une erreur.

Dans une lettre qu'elle a adressée à la Fédération portugaise la F.I.F.A. demande que pour la durée d'une année l'arbitre H. Soares ne soit pas appelé à diriger un match international.

Le film du match de Stockholm a, en outre, été présenté aux participants du cours international des arbitres à Florence. L'avis fut unanime: Soares a commis une très nette erreur d'arbitrage.

SAVIESE

Inauguration du parc des sports les 22 et 23 juillet

Voici le beau programme que nous offre le très actif F.C. Savièse, à l'occasion de l'inauguration de son nouveau terrain (Stade de St-Germain) :

Samedi, 17 h. 30, Conthey I - Savièse I.
Le soir, grand bal conduit par l'orchestre Yves Raygillon.

Dimanche, à 9 h., messe et bénédiction des nouvelles installations.

10 h. 15, Yvonnand - Ayent I.

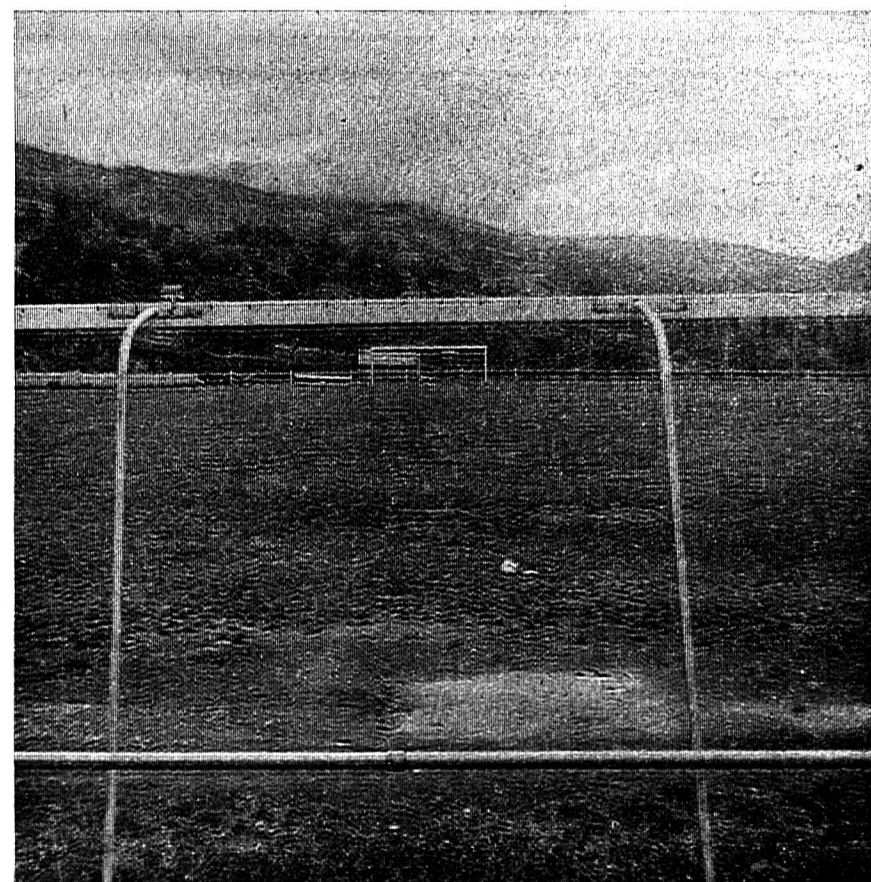
13 h. 15, cortège avec les deux fanfares et les sociétés sportives locales et supporters.

14 h. 15, Amicale valaisanne Genève-Savièse I.

16 h. 30, Sion - Fribourg.

Le soir, à nouveau, bal jusqu'à...

Souhaitons plein succès à ce sympathique club de la montagne, qui ne tardera pas à accéder à la troisième ligue. Des joueurs qui prennent pareillement aux sérieux les matches trouvent infailliblement leur récompense tôt ou tard. Signalements encore que les autorités communales ont offert gracieusement le terrain au club. Le coût total s'élève à 60.000 francs environ. Les dimensions sont de 92 mètres sur 60. Vestiaires, douches, buvette et éclairage, tout a été prévu par les sportifs saviésans. (Photo Gr)



La Société Romande d'Electricité

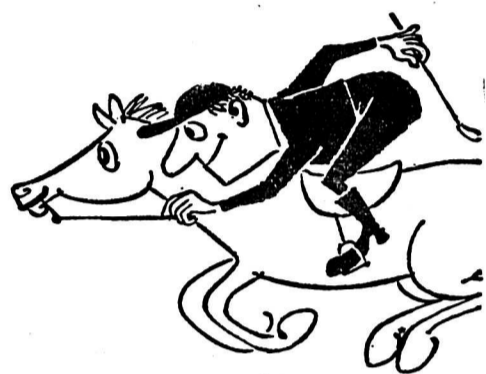
cherche, pour date à convenir, un

**dessinateur
mécanicien-électricien**

ayant si possible quelques années de pratique.

Place stable, caisse de retraite, semaine de 5 jours.

L'offre manuscrite, avec curriculum vitae, photographie, références et prétentions de salaire, est à adresser à la Direction de la Société Romande d'Electricité, à Clarens-Montreux.



Pas, trot ou galop? La rapidité de votre réussite dépend de l'intensité de votre publicité.

Toutes vos annonces par **Publicitas**

AVIS

Nous informons la population de Granges, de St-Léonard et environs, qu'il sera procédé le

jeudi 20 juillet 1961

à l'essai des sirènes de l'alarme d'eau du Barrage de Zeuzier.

Exploitation des Usines de la Lienne S.A.

Demoiselle possédant certificats de cours de cafetier cherche à reprendre la

GERANCE

dans un café-bar ou café-restaurant, de préférence dans le centre.

Ecrire sous chiffre P 10339 S à Publicitas, Sion.

OUVRIERS - OUVRIERES

Nous engageons du personnel pour la cueillette et le triage des abricots. Italiens acceptés.

FRUITA S. A., Saxon. Fruits en gros. Tél. : (026) 6 23 27.

Pour cause imprévue, on demande une JEUNE FILLE simple et honnête comme

SOMMELIERE

pour fin juillet, de confiance, gentille et active. Gain Fr. 850.— à 950.—. Vie de famille. Débutante acceptée.

Faire offres au Café de Riex, RIEUX, entre Vevey et Lausanne. Tél. (021) 4 21 55 P1418L

Nous cherchons pour entrée immédiate

MECANICIEN

et

SERRURIERS-CONSTRUCTEURS

Salaire à convenir. Caisse de prévoyance

Faire offre à « Les Creusets S. A. »

Atelier électromécanique, Sion.

P10325S

Maison PRINCE, Meubles

15, rue de Conthey - Sion

sera fermée

du 31 juillet au 19 août

(Vacances annuelles)

P49-14S

Jeune homme cherche

chambre meublée

située si possible au centre de la ville de Sion. Date d'entrée : 24 juillet 61.

Téléphoner au Bureau du « Nouvelliste du Rhône » No 2 31 51.

Sténo-dactylo

débutante, de langue maternelle française cherche place stable. Entrée à convenir.

S'adresser sous chiffre N 1362 au Nouvelliste.

P. BURGNER

Médecin - Dentiste Sion

absent

jusqu'au 2 août

P10405S

A vendre

VW 51

Freins hydrauliques, toit ouvrant. Prix Fr. 1.200.—.

S'adresser sous chiffre L 1360 au bureau du journal.

Camion Saurer

à vendre. 2 tonnes. Bas prix.

Fruita S. A., Saxon. Tél. (026) 6 23 27.

VIGNE

St-Ginier-Sierre à vendre, 25 000 m², plein rapport, Rhin - Dôle. Convient pour place à bâtir, terrain en remaniement, future route à proximité. Prix : Fr. 25.— le m².

Ecrire sous chiffre P 10399 S à Publicitas, Sion.

A vendre

V. W. 1957

peu roulé, état impeccable. 7^e Internationale, à S'adresser au Garage Sierre, tél. (027) 5 14 36.

P90575S

IVRE...

De quelle façon un alcoolique cesse-t-il de s'enivrer, vous indique notre prosp. grat. 15 pages. Tél. 021 / 5 22 38 Saron-Laboratoire, Sulgen/SG

A vendre

FIAT 1100

familiale, modèle 1954. Prix à convenir.

Téléphoner au (027) 2 35 32.

Sténo-dactylo cherche à Martigny

heures de bureau

pour l'été.

Faire offres sous chiffres M 1361 au NR.

On cherche une

femme de ménage

pour 2 à 3 demi-journées par semaine.

S'adresser au tél. 2 30 98.

P163-11S

On demande

sommelière

si possible connaissant le service, dans café situé au bord de la grande route, près de Payerne.

Tél. (037) 6 23 49.

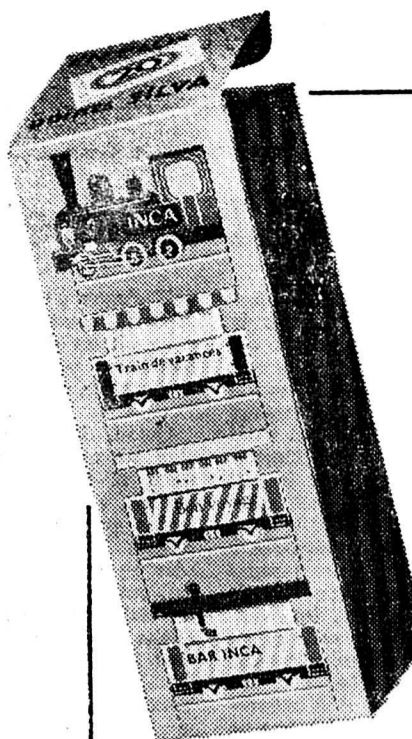
1420L

Cherche tout de suite

sommelière

même débutante, logée. Offres : Café des Voirons, 3, Charles Cusin, Genève, tél. (022) 32 75 69.

396X



Maintenant dans votre magasin

« Plaisirs d'été INCA »

Un ravissant emballage d'été : 2 boîtes d'INCA accompagnées d'une brochure gratuite aux gaies couleurs contenant une foule de recettes pour l'été et le picnic, des listes de préparatifs de vacances, d'heureuses suggestions pour le picnic etc... et 20 points Silva supplémentaires. Pour la joie des petits, l'emballage peut en outre être découpé en un amusant petit train. Tout cela, sans qu'il en coûte un centime de plus! C'est là ce que vous ne devez pas manquer!

20 points Silva supplémentaires

Puisse l'été vous être propice à souhait! INCA - un produit Thomi + Franck

Nos **SOLDES** continuent du 5 au 22 juillet

CHARLY
Choix
CONFECTION

GRAND-PONT

SION

On cherche **sommelière**

Bon gain, congé régulier. Entrée au plus vite. S'adresser au tél. 5 02 01, Sierre. P20996S

Jeune fille

est demandée dans ménage très soigné de deux personnes. Tout confort.

Tél. (026) 6 03 33.

La clinique « RHEUMA » et l'Institut physique-balnéaire à Loèche-les-Bains cherchent pour entrée immédiate

Commis de cuisine capable

Nous offrons : salaire intéressant, congés et heures de travail réguliers, caisse de retraite ou carnet d'épargne.

Offres avec prétentions de salaire, copies de certificats et photo, sont à adresser à

l'Administration de la RHEUMA-VOLKS-HEILSTAETTE, Loèche-les-Bains, tél. 027/ 5 42 52.

P781-13S

GRANDS MAGASINS DE MEUBLES

ART et HABITATION

14, Av. de la Gare — SION — Tél. (027) 2 30 98
et WIDMANN Frères, FABRIQUE DE MEUBLES
Sommet du Grand-Pont - SION - Tél. (027) 2 10 26

Dans nos deux expositions, le choix le plus complet en Valais de :
CHAMBRES A COUCHER, SALLES A MANGER, BUFFETS, STUDIOS, ARMOIRES, DIVANS, TISSUS D'AMEUBLEMENTS ET DE RIDEAUX au mètre et en coupons, DUVETTERIE, POUSSETTES, MEUBLES DE CUISINE, etc.

EN STOCK :

50 SALONS modernes et classiques à des prix incomparables. Livrables immédiatement.

OCCASIONS !

Au fur et à mesure des finitions de nombreux meubles de tout genre spécialement intéressants pour chalet, maisons de vacances, Fabrication WIDMANN, sont encore vendus à **prix réduits**.

GRAND CHOIX DE TISSUS D'AMEUBLEMENT, dernières nouveautés. Confection parfaite de rideaux, pose et installation gratuite par spécialiste diplômé.

A VOTRE SERVICE

Consultez sans engagement notre département Ensemble-conseil. POUR TOUT CE QUI CONCERNE L'AMEUBLEMENT.

ART & HABITATION

Armand GOY, Ensemblier-décorateur
14, avenue de la Gare — SION

MIEUX

MOINS CHER

Agent dépositaire : Marc Maret, Fully.

Nous cherchons pour notre organisation de vente

1 jeune collaborateur

Nous demandons : une formation commerciale complète, de bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais, de l'intérêt et des aptitudes pour la vente. Age idéal : entre 22 et 28 ans.

Nous offrons : une activité intéressante et variée dans une entreprise dynamique, offrant de réelles possibilités d'avancement. Bon salaire et prestations sociales d'avant-garde.

ESSO STANDARD (Switzerland), Département du personnel, case postale, Zurich I - Tél. : (051) 23 97 34.

3107Z



*Ça n'est pas
pour demain mais...*

SOYONS PREVOYANTS



2. ...car les piétons, les habitants du lieu ont, eux aussi, droit à la tranquillité et à un minimum de sécurité.

L'HOMME est de plus en plus appelé à se préoccuper des problèmes de la circulation ; il est normal que la nature et l'utilisation des moyens de transport routiers en général provoquent certaines difficultés qu'il faut essayer d'aplanir.

Tout ce qui a été dit et écrit jusqu'ici sur la technique de la circulation démontre péremptoirement que le trafic de transit est minime dans les grandes villes, tandis qu'au contraire la majorité des véhicules traverse les localités de faible importance sans s'y arrêter. Et fort peu de conducteurs ont pour destination un village quelconque coupé par une route à grand trafic ou profitent de faire des achats dans ce village parce que la route les y mène.

De nos jours, on ne sous-estime donc plus dans les communes traversées par une ou des artères importantes, les désagréments du trafic pour la population. Il a, par exemple, été relevé que 40 à 50 % des personnes blessées ou tuées dans les accidents survenus au cours de ces traversées se recrutent parmi les habitants de l'endroit. Les inconvénients tels que le bruit, les trépidations incessantes provoquées par le passage des poids lourds, la poussière, les gaz d'échappement ruinant la santé, les pertes de temps en attendant de pouvoir traverser la chaussée ou encore l'angoisse constante des parents quand les enfants utilisent la rue principale pour se rendre à l'école, ne peuvent pas se chiffrer, mais représentent autant de facteurs qu'on doit prendre sérieusement en considération.

Les théories de véhicules s'avancent péniblement dans les rues et aux carrefours ne représentent-elles pas, à la longue, une perte non négligeable pour l'économie entière.

Tous ces inconvénients peuvent être éliminés — ou diminués dans une large mesure — en construisant des routes de déviation des villages et des petites villes.

LA FUTURE DEVIATION DE MARTIGNY-VILLE

Tout près de nous, Martigny-Bourg, Saint-Maurice, Bex, ont déjà subi cette loi. Martigny n'y échappera pas, c'est clair, c'est normal.

On est d'ailleurs en train de procéder à la création d'une semi-déviante dès l'entrée de La Bâtiâz (côté Saint-Maurice) avec le nouveau pont sur la Dranse, parallèle à celui du chemin de fer, route qui rejoindra l'avenue du Simplon à la hauteur de la nouvelle avenue du Léman où l'on établira un carrefour moderne. Cet axe nord-ouest-sud-ouest ne remplacera pas toutefois la future autoroute du bord du Rhône. En prévision de la construction de cette dernière dans les années futures, le Département cantonal des travaux publics a établi un projet de tracé de la voie de raccourci depuis la région de Follatères aux routes du Grand-Saint-Bernard et de La Forclaz, ceci conformément à la loi sur les constructions. Force nous est de reconnaître que ce projet est une solution boiteuse, une demi-mesure inacceptable, irréalisable.

Il est quasiment impossible de concilier deux choses : maintenir le trafic à l'intérieur d'une localité et assurer en même temps, la paix, la tranquillité des habitants.

C'est la couleuvre qu'on voudrait nous faire avaler.

En 1947 déjà, l'administration de Martigny-Bourg avait mis sur pied un plan d'aménagement de la zone des Epineys admirablement située, appelée à devenir un quartier résidentiel. Ce plan prévoyait la création d'une rue parallèle à la Dranse, mais à l'intérieur du territoire. Ce plan d'extension, fort judicieux et bien étudié avec une rue de 11 mètres de largeur, a été homologué par l'Etat du Valais en 1957.

Or, le projet du Département cantonal des travaux publics vise à utiliser ce tracé pour dévier Martigny-Ville et à le pro-

longer vers l'est, c'est-à-dire le faire côtoyer la zone scolaire, emprunter le quartier de la rue des Hôtels, le Pré-de-la-Scie, pour aboutir ensuite du côté du Courvieux.

Le tronçon homologué sur le territoire du Bourg l'a été, ne l'oublions pas, en tant que rue passante et non comme une artère de grand transit.

Que se passerait-il si l'on acceptait sans autre le projet cantonal ?

On partagerait, sur environ 1.500 mètres une zone intéressante et cette « ligne de démarcation » de 24 mètres de largeur :

- route de 9 m. 50,
- deux trottoirs de 2 m. de large = 4 mètres,
- + une bande de 11 m. 50 où défense est faite de bâtir,

isolerait quasiment du reste de l'agglomération tout un secteur ainsi artificiellement créé au bord de la Dranse.

D'autre part, une route de grand transit à 9 m. 50 est pure utopie : il faut la prévoir plus large, tenant compte de l'augmentation constante du trafic.

Un autre facteur est à prendre en considération : les prix des terrains au moment de l'expropriation. Selon toutes probabilités, on arrive à une moyenne de 60 à 70 francs le mètre carré, alors que de l'autre côté de la rivière, payer entre 12 et 15 francs paraît honnête.

UNE ROUTE SUR LA RIVE GAUCHE DE LA DRANSE

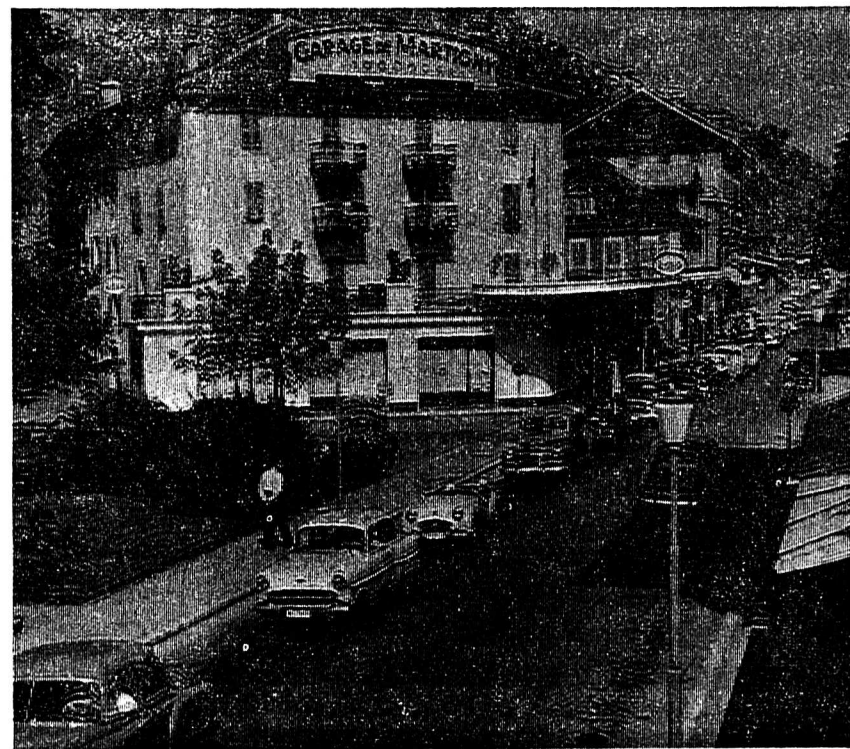
C'est précisément là que nous voulons en venir.

Pourquoi préconiser une demi-mesure qui ne contenterait en définitive personne alors qu'en passant sur la rive gauche de la Dranse dès le vieux pont de La Bâtiâz, on éviterait élégamment la ville ?

Cette route pourrait, d'autre part, se construire sur pilotis, car en la surélevant de quelques mètres elle permettrait d'abord aux vigneron bordiers de passer sous son tablier sans gêner personne pour se rendre sur leurs terrains ; aux touristes ensuite d'avoir une très jolie vue sur Martigny. Un carrefour ad-hoc, doté d'une signalisation appropriée, inviterait d'autre part ceux qui, pour diverses raisons, voudraient faire halte dans notre ville avant de continuer leur voyage vers les cols ou la plaine du Rhône, à s'y arrêter. En effet, la position géographique de Martigny est avantageuse et nombreux sont ceux qui, obligatoirement, l'utilisent comme tête d'étape ou de demi-étape : on s'y restaure, on change de l'argent, on fait le plein d'essence, on prend un bain à la piscine, on achète un pique-nique, on a recours au garagiste.

Alors, qu'on réfléchisse en haut-lieu avant d'agir et de commettre une monumentale sottise en construisant une route dans des terrains réservés sur la base d'une solution.

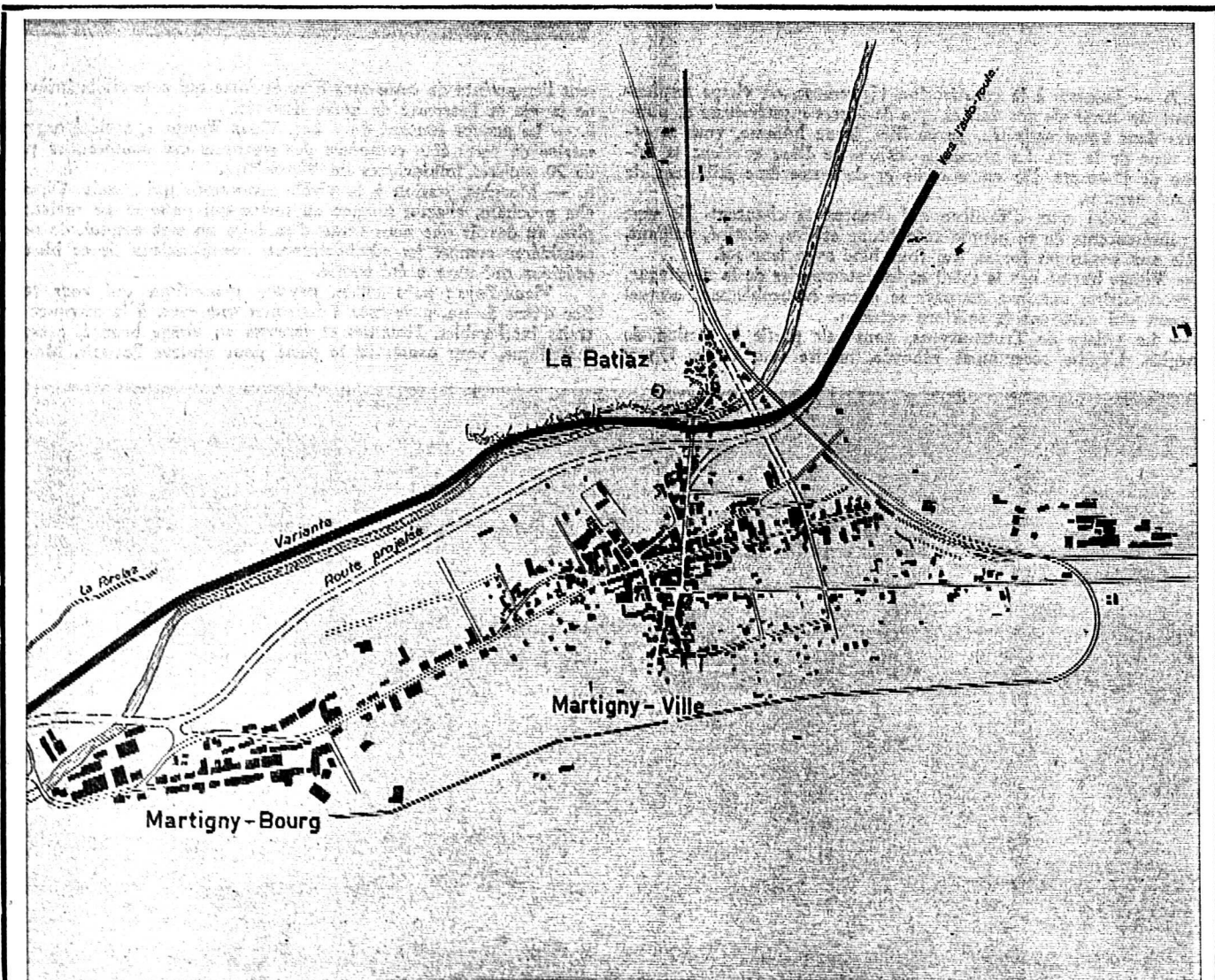
Emmanuel Berreau.



1. Le trafic, à Martigny, se fait de plus en plus dense. Qu'advient-il dans quelques années. Prévoir, c'est gouverner sainement. Pourquoi vouloir à tout prix maintenir une telle situation ?...

3. Une déviation quelle qu'elle soit n'empêchera jamais les automobilistes qui en éprouvent le besoin ou les chauffeurs d'autocars, de s'arrêter sur notre admirable place Centrale. L'attrait du lieu, sa situation enviable au carrefour des Alpes en feront toujours un relais apprécié.

(Photos Berreau).



Plan de situation. -- Le gros trait noir marque, dans ses grandes lignes le tracé dont nous parlons dans cet article et qu'il serait souhaitable de voir adopter dans l'intérêt du futur Grand Martigny. Les deux lignes pointillées : le tracé présent, par le Département cantonal des travaux publics.



MORGINS

REÇOIT

LE FOLKLORE du VIEUX PAYS

le 23 juillet 1961

Que ce soit aux sons grêles d'une musique 1830 ou aux triolets d'un piston, les acteurs de cette fête cantonale des costumes vont arriver à Morgins samedi et dimanche prochain.

Les acteurs ? Disons les amateurs. Mieux encore, ceux du village qui les a vu naître. D'Evolène, Saint-Luc, Brigue, Viège, Sion, Grimisuat, Bagnes, Martigny, Salvan, des hommes bien découplés, jeunes ou dans la force de l'âge qu'accompagnent de jolies filles, les épaules drapées de châles anciens, le petit chapeau artistiquement travaillé de broderie posé sur la tête, la jupe large sur des bas blancs, vont danser gravement les danses de nos ancêtres.

L'homme ne devant pas être l'esclave de son labeur, depuis des siècles a fait du dimanche, d'institution divine, un jour où il délaisse les soucis quotidiens, en élevant ses pensées de la terre vers le Ciel afin de voir le monde sous un autre aspect.

Chacun aspire au bonheur, mais chacun le voit à sa façon. Dans notre Vieux-Pays, c'est le dimanche, aux heures de détente et de méditation, que l'on peut le mieux découvrir le secret de la joie. Cultiver les traditions, les bonnes vieilles danses d'autrefois étant encore à l'honneur : danses sans prétention du bon vieux temps où ce n'étaient pas encore les nègres qui réglaient la chorégraphie européenne.

Cela sera offert à tous ceux qui se rendront à Morgins le dimanche 23 juillet. On y trouvera une atmosphère de simplicité, de plaisir cordial, de naturel et de sérieux. Celle d'un divertissement gracieux qu'un peuple, chez lui, se donne à lui-même.

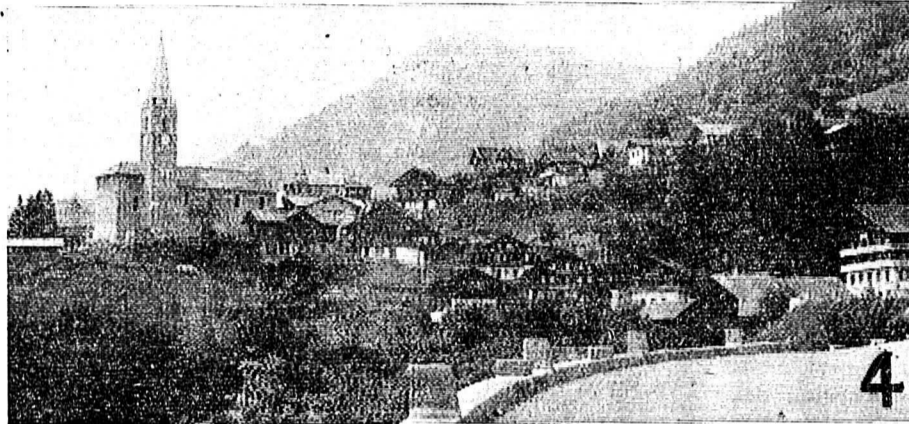
Rien d'importé, rien d'imité, aucune trace de cabotinage. Tous ces gens vous disent : « Voilà, c'est nous ; cela vous plaît-il ? »

Une musique : clarinettes en buis, flûte en ré, petite basse en si bémol, grosse caisse, accordéon entraînent les danseurs dans des schottich, valse monférine ou valaisanne, faisant vibrer le public à l'unisson.

Tout un peuple, du glacier du Rhône au Léman, fait revivre avec une simplicité gracieuse le si joli passé du Vieux-Pays.

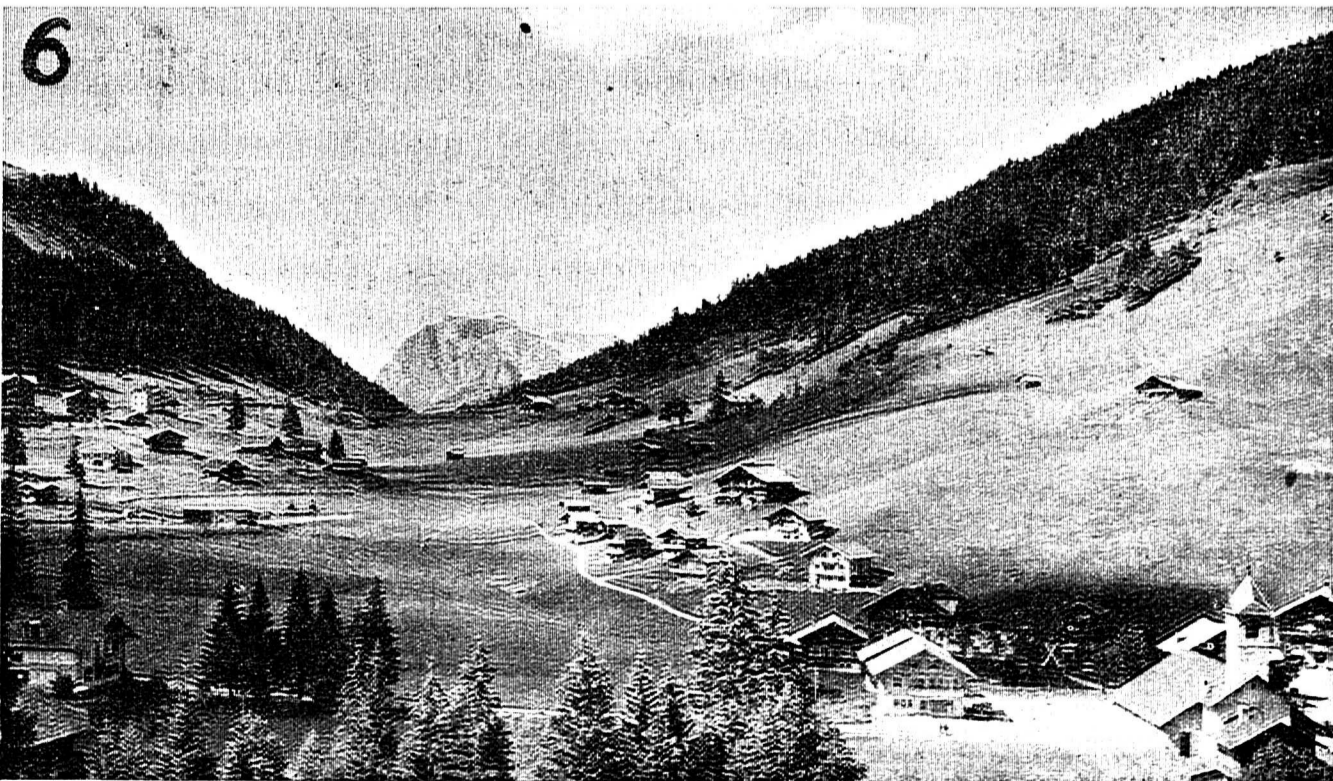


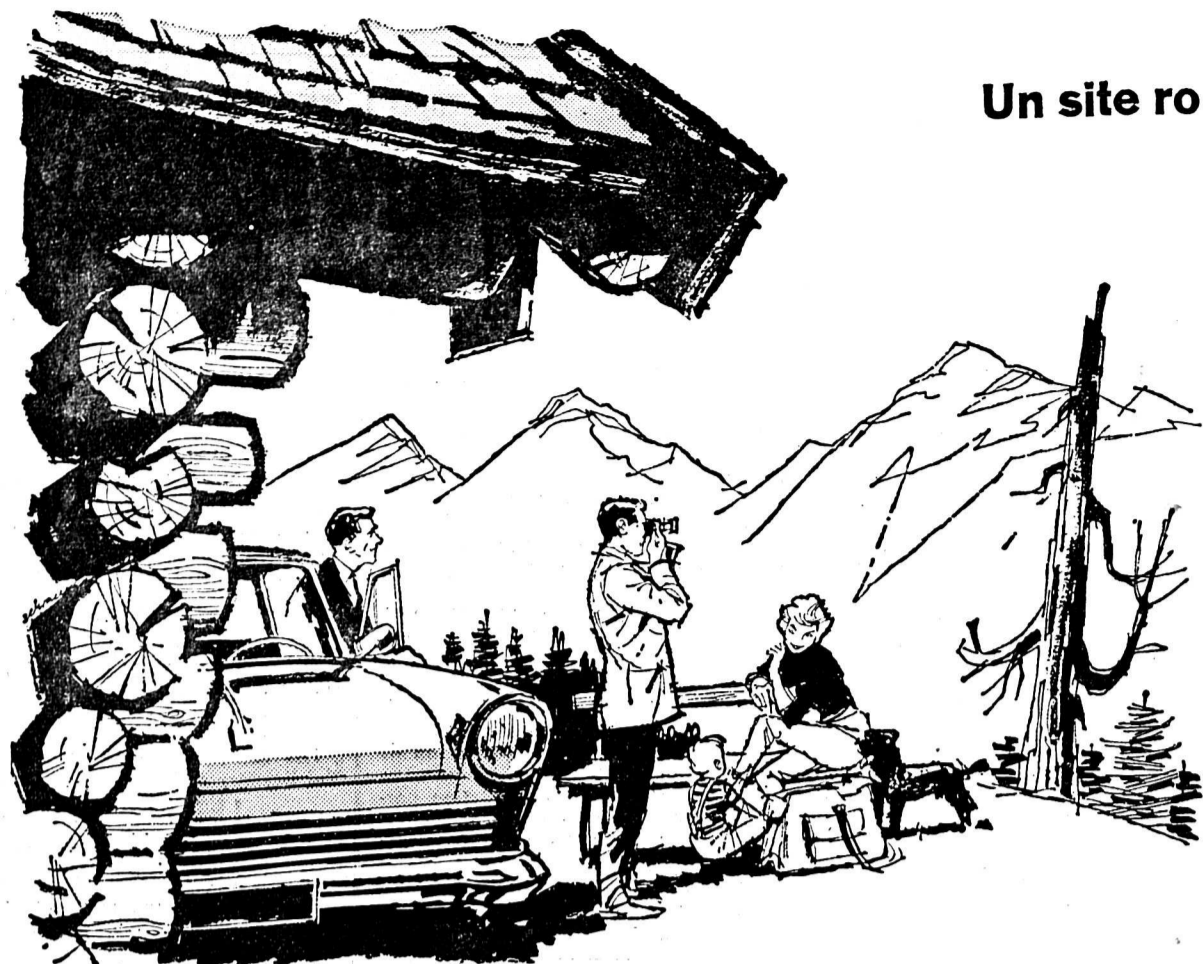
texte
et photos
Cg



1. - 7. — Jeunesse à la constitution vigoureuse, au visage resplendissant de santé de nos vallées, que de forces mystérieuses et puissantes dans votre activité... Jeune fille, jeune homme, vous attendez tout de la vie. La puissance infinie de Dieu soutient la faiblesse de l'homme. De votre cœur et de votre âme jaillissent de pieuses pensées.
2. — Et voici ceux d'Evolène qui dansent et chantent. Ils sont les représentants de ce peuple autochtone et fier, obstiné, vaillant, fidèle aux coutumes fortes, qui font bloc avec leur sol.
3. — Visage buriné par le soleil et les intempéries de la montagne, ce trompettiste annonce au pays le grand rassemblement annuel de ceux qui cultivent le folklore valaisan.
4. — Le village de Troistorrens, dont fait partie la station de Morgins. L'église récemment rénovée, mérite une visite. On y

sent l'empreinte de cette race fière et forte qui connaît la brièveté de la vie et l'éternité de notre destinée.
5. — Le groupe musical du « Bon Vieux Temps », société organisatrice de cette fête cantonale des costumes qui comprendra plus de 20 sociétés folkloriques du Vieux-Pays.
6. — Morgins, station à la vieille renommée qui renaît. Dimanche prochain, chacun songera au temps qui passe et ne reviendra plus, au devoir que nous avons d'en faire un sage emploi, de nous considérer comme les administrateurs consciencieux de ce bien si précieux qui nous a été confié.
Vieux-Pays : pays solide, paysage magnifique qui vous rend fier d'être Suisse, pays apte à façonner une race, à la marquer de traits ineffaçables. Hommes et femmes au visage bronzé, presque métallique, vous conservez le passé pour assurer l'avenir. Merci !

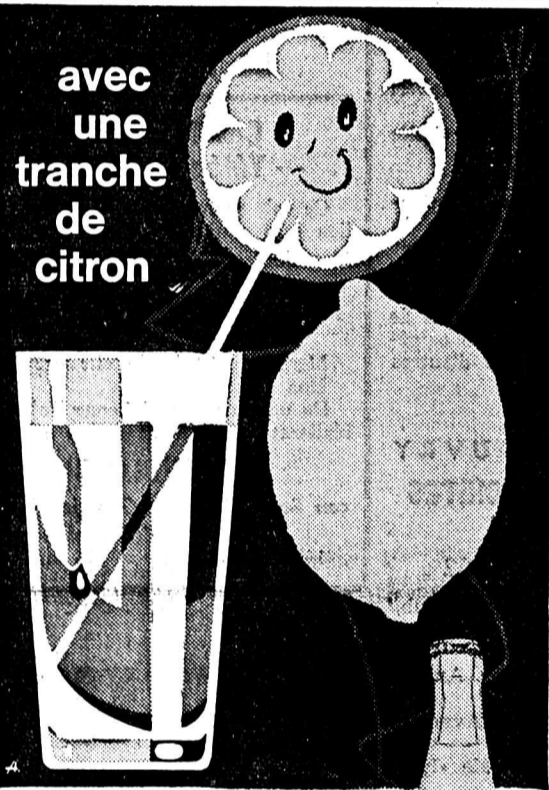




Un site romantique...

...loin de la hâte journalière —
pour beaucoup un profond désir,
pour tout automobiliste un
rêve réalisable avec
ARAL SUPER
le carburant de marque de haute classe.

Rien ne vaut



avec
une
tranche
de
citron

encore
plus
désaltérante

1/4

HENNIEZ
LITHINÉE

Eau minérale d'une pureté exceptionnelle

Henneiz-Lithinée S. A. Henneiz

Entreprise de la Riviera vaudoise cherche jeunes filles ou jeunes dames de langue maternelle française pour les emplois suivants :

A. Aides de bureau

de 18 à 25 ans, employées pour la préparation du travail dans ses services électrocomptables. Eventuellement postes à la demi-journée, le matin.

B. Secrétaires

de 20 à 35 ans, sténodactylographes expérimentées si possible, aptes à s'intéresser à tous travaux de secrétariat.

Prière d'adresser vos offres avec bref curriculum vitae et photo sous chiffre 900-290 Publicitas, Lausanne.

A vendre

Machines à glaces occasion

avec poudres à glaces. Prix intéressants. Facilités de paiement.

Ecrire sous chiffre P W 39364 L à Publicitas Lausanne.

P1381L

LAITERIE

A remettre, commerce de premier ordre, agencement neuf, moderne. Chiffre d'affaires : Fr. 220 000.— par an. Bail inscrit 10 ans. Appartement de 3 ou 4 pièces, tout confort. Loyers modérés.

Faire offres écrites sous chiffre PC 38921 L à Publicitas Lausanne.

P1380L

La Coopérative fruitière de Sion et environs invite ses sociétaires à lui livrer au plus vite les poires

COLOREES DE JUILLET

Dernier délai de réception le 20 juillet 61

CUISSES DAMES

Dernier délai de réception le 25 juillet 61 Ceci pour faciliter le bon écoulement de ces fruits.

P10376S

A vendre plusieurs

MOTOS

en bon état, scooter, Vespa et Zündapp, à choix, de Fr. 400.— à Fr. 600.—.

Garage Moderne, Sion, tél. (027) 2 17 30.

P131-5S

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE GENEVOISE désire engager, pour entrée immédiate ou à convenir :

MECANICIENS SUR AUTOMOBILE

NOUS DEMANDONS :
Personnes très au courant des moteurs à explosion (essence et diesel) et désirant se perfectionner sur les véhicules électriques.

NOUS OFFRONS :
Travail intéressant et position d'avenir pour personnes capables. Semaine de cinq jours. Prestations sociales étendues.

Faire offres sous chiffre G 250 535 X à PUBLICITAS Genève, avec curriculum vitae, certificats, photo et prétentions de salaire. Discretion absolue garantie.

P392X

MORGINS

Samedi 22 et dimanche 23 juillet

**FETE CANTONALE VALAISANNE
DES COSTUMES VIEUX**

Samedi dès 20 h. 00 : Production de la Sabaudia de Thonon et de l'Harmonie Municipale de Monthey.

Dimanche à 13 h. 30 : GRAND CORTEGE avec plus de 20 sociétés.

Dès 14 h. 30 : Productions des sociétés.
Dès 18 h. 00 : BAL.

**Réduction du poids corporel
par un aliment diététique de conception nouvelle**

Nous attirons votre attention sur une méthode nouvelle et efficace permettant de réaliser, de manière agréable — c'est-à-dire sans régime de famine — et à volonté, la diminution de poids désirée.

Ne manquez pas de demander, au moyen du bon ci-joint, la brochure très instructive sur

«La Minvitine Wander — Aliment de conception nouvelle pour la cure amaigrissante»

qui vous sera adressée à titre gracieux.

Extrait de la table des matières:

Qu'est-ce que l'embonpoint? Quelles sont ses causes? — Pourquoi la réduction d'un excès de poids est-elle désirable? Pourquoi est-il si difficile de se débarrasser d'un excès de poids et comment surmonter les difficultés que cela implique? — Qu'est-ce que la Minvitine Wander? — Comment mettre en pratique la cure amaigrissante à la Minvitine? — Préparation de la Minvitine Wander — Tableau des poids — Comment déterminer le poids idéal? — Comment réduire un excès de poids?

Veuillez me faire parvenir la brochure «La Minvitine Wander - Aliment de conception nouvelle pour la cure amaigrissante»

Monsieur, Madame, Mademoiselle

Nom: _____

Prénom: _____

Lieu de domicile et canton: _____

Adresse: _____

Langue désirée: français/allemand

Prière d'écrire lisiblement (caractères d'imprimerie)

Envoyer le coupon dans une enveloppe non fermée (affranchie de 5 cts.) à la maison
Dr A. Wander S. A., Berne

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS

19
JUILLET

MEMENTO

SIERRE

Bourg (tél. 5 01 18) : « On ne sait pas ».
Casino (tél. 5 14 60) : « Les aventuriers du fleuve », admis dès 16 ans révolus.
Locanda : Dancing ouvert jusqu'à 2 h. « Quintett Bick ».
Ermitage : Dancing ouvert jusqu'à 2 h.
Pharmacie de service : Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

DANS LES SOCIÉTÉS

Société de chant Edelweiss - Muraz : Vendredi, à 20 h., répétition générale au local.
Basket-Ball : Entraînement jeudi, à 19 h. 45, à la place des Ecoles. Minimes, tous les samedis, à 14 heures.
Gyms-Hommes : Jeudi, à 20 h., répétition.

SION

Arlequin (tél. 2 32 42) : « Agi Murad, il diavolo bianco ».
Lux (tél. 2 15 45) : Fermeture annuelle.
Capitole (tél. 2 20 45) : « Quand le clairon sonnera ».
Cinématze (tél. 2 25 78) : Film italien, alle 20 e 45 (16 anni).
La Matze : Dancing ouvert jusqu'à 2 h.
Carrefour des Arts : Exposition de peinture contemporaine.
Son et Lumière : Tous les soirs, jusqu'au 30 septembre, Sion à la lumière de ses étoiles.
Médecins de service : Dr Burgener, tél. 2 26 66 ; Dr J.-Louis Roten, téléphone 2 11 66.

Hôpital de Sion : Tél. 2 43 01.
Pharmacie de service : Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

Chanson Valaisanne : Samedi 22 juillet, à 20 h. 30, répétition au local (messe de Morgins, à 10 h.).

Chœur Mixte de la Cathédrale : Dimanche 23 juillet, le chœur chante la grand-messe (9^{me} dimanche après la Pentecôte). A 9 h. 30, répétition à l'Ecole normale.

MARTIGNY

Cinéma Corso : « Tonnerre sur Timberland ».
Cinéma Etoile : « Meurtre en 45 tours ».
Petite Galerie : Exposition permanente.
Pharmacie de service : Pharmacie Loyve, place Centrale, tél. 6 10 32.

MONTHEY

Monthéolo (tél. 4 22 60) : « Recours en grâce ».
Plaza (tél. 4 22 90) : « Les diables verts du Monte Cassino ».
Bar Treize Etoiles : Dancing tous les soirs.
CSFA : 22 et 23 juillet, course au Clocher du Luisin.
Carabiniers : Entraînement au pistolet jeudi 20 juillet, à 17 h. 30.
Harmonie municipale : Jeudi 20, répétition générale à 20 h. 30.
Scooter-Club : Sortie au Val Ferret le 23 juillet.
Athlétisme : Dimanche 23 juillet, championnat valaisan de décathlon.
Morgins : Fête cantonale des Vieux Costumes les 22 et 23 juillet.

NECROLOGIE

ARDON : Mercredi, 19 juillet, à 10 h. 30 ensevelissement de M. Louis Exquis.
EVOLENE : Mercredi 19 juillet, à 10 h. 30, ensevelissement de Mme Catherine Forclaz-Georges.

Comment s'arrêter de fumer

C'est devenu possible ! Grâce à un tout nouveau remède (qui a été expérimenté dans plusieurs milliers de cas), on peut aujourd'hui cesser de fumer sans danger. Demandez la documentation spéciale et gratuite du Centre de Propagande Anti-Tabac (Serv. 6 G 19), 11, rue de Cornavin, Genève (siège principal à Paris). Vous saurez exactement ce que tout fumeur DOIT savoir.

P1148X

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

POUR LOGER LES ELEVES MONTHEYSANS UN VOTE DE SAGESSE

SOUS la présidence de M. Georges Kaestli, le Conseil général de Monthey, a tenu, lundi dernier, une importante séance consacrée uniquement au problème très important de la construction de nouveaux bâtiments scolaires.

On se rappelle que cet objet, à l'ordre du jour de la dernière assemblée (mercredi 12 juillet) avait été renvoyé au 17 à la demande de la fraction conservatrice-chrétienne sociale qui avait déposé sur le Bureau un rapport de la minorité.

Dès l'ouverture de la séance, M. J.-P. Chappuis, président de la commission des bâtiments scolaires, rappelle que le jury du concours était présidé par M. le prof. Waltenspühl, de l'EPUL. L'architecte Bugna (Genève) qui se classa second, vit son projet adopté, celui-ci étant devisé à francs 2.400.000.—

La position du groupe C.C.S.

M. J.-B. Ingnoli présente ensuite le rapport du groupe minoritaire duquel il ressort que ses membres de la commission n'ont pas obtenu une réponse satisfaisante à toutes les questions soulevées.

Admettant la nécessité de nouveaux locaux scolaires il faut en connaître les besoins exacts, avant de passer à l'exécution des plans définitifs. Il y a aussi les projets de développement des classes secondaires et les pourparlers avec les communes voisines.

Où en sont les démarches nécessaires qui devraient donner suites aux propositions faites par le jury du concours d'architecture prévoyant l'acquisition, par la Commune, de quelques parcelles situées à l'Est du chemin des Grands Confins, en vue de la création d'une zone verte de liaison entre l'ancien bâtiment et le nouveau groupe scolaire prévu.

Au cas où ces acquisitions s'avèraient impossibles, la minorité pense qu'il faudrait revoir tout le problème de l'emplacement en reprenant une suggestion de construire à proximité immédiate de l'ancien bâtiment.

Par la voix de M. Ingnoli, il avait été proposé à l'administration d'étudier la nouvelle construction sur l'ancienne propriété des de Kalbermatten. L'Administration avait promis de soumettre ses conclusions aux conseillers généraux. Pourquoi cette solution n'a-t-elle pas été envisagée ?

Le groupe CCS s'est penché sur le problème de la réalisation et sur le choix du projet. Vingt-sept projets ont été soumis au jury. Tous étaient de qualité. M. Donat Ruff obtint le premier prix et, l'Administration communale, inspirée par le jury a prié le lauréat d'établir une étude plus approfondie avec devis estimatif. Mais le Conseil communal a dû renoncer à poursuivre ses rapports avec M. Ruff. Les raisons invoquées ne nous paraissent pas convaincantes, souligne M. Ingnoli, qui souhaite que la Commune ne soit pas appelée à verser au lauréat une indemnité pour tort moral du fait de ce retrait de mandat.

Maintenant on nous propose d'accepter le projet primé en second rang de M. Arthur Bugna, architecte à Genève. Ce projet a été très sérieusement étudié par le groupe tant au point de vue architectural que financier. Or, après avoir recueilli de nombreux renseignements, M. Ingnoli et ses collègues, sont d'avis que le projet Bugna pas plus que le projet Ruff, ne sont des solutions économiques.

Prenant exemple sur le nouveau collège de l'Aabbaye de St-Maurice et sur celui de Champittet (Lausanne) qui ne sont pas des constructions ultra-modernes, mais elles répondent sans aucun doute à toutes les exigences actuelles. D'autres cas de constructions traditionnelles prouvent que celles-ci sont beaucoup moins onéreuses.

Constatant que la commune de Monthey va au devant de la réalisation de tâches importantes pour lesquelles des investissements considérables sont nécessaires, le groupe CCS doit se distancer de la solution préconisée par le Conseil communal et la commission de construction des bâtiments scolaires.

Bien qu'approuvant le principe de la construction d'un groupe scolaire dont l'importance reste à fixer d'après un programme des besoins immédiats et des prévisions pour les dix prochaines années, le groupe CCS du Conseil général estime qu'il faut :

1. envisager l'acquisition de quelques parcelles situées à l'Est du Chemin des Grands Confins en vue de la création d'une zone verte de liaison entre l'ancien bâtiment et le nouveau groupe;
2. propose, en cas de non possibilité de

- réaliser cette zone verte, d'envisager à nouveau la construction d'un bâtiment attenant au bâtiment actuel sur l'ancienne propriété des de Kalbermatten;
- proposer de renoncer à l'exécution du projet Bugna qui, comme le projet Ruff, est trop coûteux et d'envisager une construction type traditionnel du point de vue technique;
- proposer enfin de charger un collège d'architectes de la localité de présenter ses propositions dans le sens développé ci-dessus.

La discussion

M. C. Boissard fait état d'un besoin urgent de classes et du centre régional secondaire à créer.

Quant à M. Ch. Zimmermann il estime que les points soulevés dans le rapport de minorité n'ont pas obtenu de réponses satisfaisantes. Il fait remarquer que ce problème intéresse toute la population et qu'on ne peut hypothéquer l'avenir de nos enfants. Il reconnaît la valeur architecturale des projets, mais pour un groupe scolaire il faut tenir compte du type traditionnel. A l'appui de sa thèse il cite des cas concrets en soulignant qu'un groupe scolaire de 16 classes, comme prévu, exige une dépense d'environ Fr. 3.500.000.

M. Paul Marclay rappelle que si la commune avait acquis des terrains à temps opportun, on éviterait maintenant bien des déboires.

M. J.-P. Chappuis estime que c'est une erreur que de grouper deux collèges étant donné la concentration d'élèves que cela occasionne. Nous ne sommes pas pour une construction luxueuse, dit M. R. Parvex, et nous ne sommes pas prêts d'occuper 16 nouvelles classes.

M. G. Contat cite l'exemple d'Aigle. Il préconise l'achat immédiat du terrain Multrone à l'Av. de la Gare en insistant sur le côté économique de la construction du groupe scolaire.

M. J.-B. Ingnoli préconise l'élévation du bâtiment scolaire actuel et à cet effet fait circuler une photo représentant le dit bâtiment rehaussé.

Le président de la commission reconnaît que les diverses interventions sont judicieuses et pertinentes.

Le renvoi accepté

M. G. Contat fait une proposition ferme de renvoi à la commission, appuyé par MM. Ingnoli, Zimmermann, Parvex et Dorrennet tandis que MM. Magnenat, Ch. Borella et Michel Giovanola sont contre. Au vote on note 24 conseillers pour le renvoi, 17 contre et 6 abstentions sur 47 votants.

Ainsi, on est d'accord dans la majorité des conseillers généraux, d'éviter à la Commune des dépenses somptuaires eu égard aux problèmes qu'il faudra résoudre ces prochaines années, notamment celui des égouts.

Divers

Prissent la parole MM. Marcel Renk, Cl. Gaschoud, R. Rast, G. Contat, W. Antony notamment sur les besoins urgents d'une grande salle à Monthey, des places de parking qui se font de plus en plus urgentes.

—★—

A l'instant de mettre sous presse, nous apprenons que le Bureau du Conseil général a convoqué la Commission des bâtiments scolaires pour mercredi soir. C'est dire que l'on est décidé à éliminer tous les points de friction dans les délais les plus courts afin d'arriver à une solution qui satisfasse chacun.

HAUT-VALAIS

BRIGUE

Les risques du vélo

Hier, le jeune André Roten, âgé de 19 ans, domicilié à Brigue, circulait sur sa bicyclette. Soudain, il perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le sol.

Relevé avec une fracture de la jambe et une autre du bras, il a été conduit à l'hôpital de Brigue.

EYHOLZ

Une voiture sort de la route

Au dernier virage avant le village d'Eyholtz, une voiture venant de Viège, dérapa, sortit de la route et dévala un précipice.

La voiture est complètement démolie. Le chauffeur, fort heureusement, en fut quitte pour la peur et quelques contusions sans gravité.

MONTHEY

Décisions du Conseil municipal Séance du 13 juillet

Sur le rapport de la commission d'édilité et d'urbanisme, le Conseil prend les décisions suivantes :

1. Il autorise la Société Centrale de Laiterie à construire un immeuble de trois étages sur rez-de-chaussée avec attique sur l'emplacement de celui qu'elle a fait démolir.
2. Il décide de mettre à l'enquête un plan de quartier permettant la construction, au lieu dit « Closillon », d'un bâtiment tour de huit étages sur rez-de-chaussée.
3. Il autorise M. Ernest JACCARD à construire une maison d'habitation sur son terrain sis en bordure de l'Avenue de Bellevue.
4. Il autorise M. Paul FELLAY à construire une villa au lieu dit « Mazot ».
5. Il décide d'accepter une proposition de la Commune de Colloby-Muraz comportant un échange de juridiction portant sur deux petites parcelles de terrain sises à la limite territoriale des deux communes.
6. Il décide, en exécution du plan d'avenir, de supprimer un court tronçon du Chemin des Croisettes.

Il se prononcera lors d'une prochaine séance sur une demande de la Société SALANFE S.A. tendant à l'octroi de la concession des eaux de tous les torrents situés sur la rive droite de la Viège.

Il décide de transférer les concessions suivantes, sous les réserve d'usage :
— celle du Café Bel-Air à M. Hubert METRAILLER,
— celle du Café Industriel à Mme Gisèle DEFAGO.

Il arrête la classification des fonctionnaires de la commune, en application du nouveau statut du personnel, adopté par le Conseil général en sa séance du 12 crt.

Il décide d'interdire le stationnement de véhicules sur la Promenade et d'en empêcher l'accès par des chaînes ou d'autres moyens appropriés.

VOUVRY

CALENDRIER DES SOCIÉTÉS pour la période du 1.9.1961 au 31.8.1962

Septembre 23 ou 30, Football Club, Loto géant.
Octobre 14, Football Club, Bal.
Octobre 22, Société Tir « Les Amis », Loto.
Novembre 5, Gymnastique « L'Avenir », Loto.
Novembre 12, Jeunesse radicale « Helvétia », Bal.
Novembre 18, Chœur mixte, Loto.
Novembre 25, Gymnastique Edelweiss, Soirée.
Décembre 8 et 10, J.R.C., Soirée théâtrale.
Décembre 17, Chœur mixte, Soirée.
Décembre 30, Musique « La Vouvryenne », Loto.

1962

Janvier 6 ou 7, Chant l'« Amitié », Loto.
Janvier 21, Union des sociétés locales, Coupe de la Joie.
Février 11, Musique « La Vouvryenne », Soirée.
Mars 10 et 12, Musique « La Vouvryenne », Bals.
Mars 19, Chant l'« Amitié », Soirée.
Avril 28, Gymnastique « Avenir », Soirée.
Date à fixer par Union des sociétés locales, Loto géant.

Le Comité.

Horaire des exercices et répétitions des sociétés locales
Chœur mixte, lundi ; Musique « La Vouvryenne », mercredi et vendredi ; Chant « L'Amitié », mardi et jeudi ; Football Club, mardi et vendredi ; Gymnastique « L'Avenir », mardi et jeudi ; Gymnastique « L'Edelweiss », mercredi.
(Ces dates ont été arrêtées en assemblée du 14 juillet 1961 par l'Union des Sociétés locales).

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à dimanche - 18 ans révolus
Un sensationnel film à suspense :
MEURTRE EN 45 TOURS
avec Danielle Darrieux et Michel Auclair.

Martigny - Corso

Jusqu'à dimanche 23 - 16 ans révolus
Un formidable film d'action :
TONNERRE SUR TIMBERLAND
avec Alan Ladd et Jeanne Crain.

Saxon - Rex

Jeudi 20 - 16 ans révolus
Un film survolté :
LE CAVALIER SOLITAIRE
Dès vendredi 21 - 16 ans révolus :
Yul Brynner et Charlton Heston dans
LES BOUCANIER

Fully - Ciné Michel

Mercredi 19 - 16 ans révolus
LE CAVALIER SOLITAIRE
Jeudi 20 - 16 ans révolus
Raf Vallone et Antonella Lualdi dans
PERDONAMI (Lèvres closes)
Parla italiano - sous-titres français.
Dès vendredi 21 - 16 ans révolus :
Bourvil et Brigitte Bardot dans
LE TROU NORMAND

CINEMATZE -- SION

--- Téléphone : 2 25 78 ---
Ce soir mercredi, à 20 h. 45 : film italien - 16 anni révolus.
Mercoledì alle 20 e 45 : Film italiani

Sion - Arlequin

Mercoledì 19 luglio alle ore 20,30.
Una sola sera.
Da un racconto di Leone Tolstoï è stato realizzato un film avvincente e spettacolare
IL DIAVOLO BIANCO
con Steve Reeves e Georgia Moll.
Eastmancolor-Dyaliscope
16 anni compiuti 16 anni compiuti

France voisine

UN NOUVEAU TORRENT PRES DE SAINT-GERVAIS

C'est le hameau de Cugnon qui a fait les frais de cette naissance imprévisible. On remarqua, dimanche soir, au-dessus de ce petit village, sis près des Contamines, l'apparition d'une source. On se mit aussitôt à l'œuvre pour la canaliser. Le lendemain, le ruisseau gonflait, et vers 11 heures, c'était un véritable torrent qui dévalait à travers le hameau, empruntant la route de Tré-la-Tête, où il s'était creusé un lit d'un mètre de profondeur. Afin d'éviter que l'eau ne pénètre dans les demeures, les pompiers de toute la région ont aménagé un lit dans la rue traversant Cugnon. On a ensuite conduit le torrent boueux à travers champs jusqu'à la route nationale qui était bientôt obstruée à deux endroits par des éboulements.

Si cette source ne tarit pas, il faudra songer à lui créer un lit artificiel hors de l'agglomération. On ignore toutefois d'où provient cette eau.

DE GRANDS NOMS DU CYCLISME AU CRITERIUM DE SALLANCHES

Anquetil, Louison Bobet, Poulidor, Darigade, Gainche, seront au départ du Critérium mde Sallanches, vendredi. « Je battraï Anquetil », a déclaré Louison Bobet. Ce qui promet une lutte des plus spectaculaires.

SAUVÉE PAR L'HELICOPTERE

Accidentée à 2.500 mètres d'altitude, dans le massif du Lasseron (Oisan), une jeune fille a pu être évacuée sur Briançon par l'hélicoptère de la gendarmerie. Elle a été admise à l'hôpital.

BOURSE DES FRUITS

POIRES GIFFARD

Classe I : prix à la production, — 50 frs ; prix de gros, départ Valais, — 60 frs.
Classe II : prix à la production, libre ; prix de gros départ Valais, libre.
Prix valables dès le début de la récolte, jusqu'à nouvel avis.
Calibre : Giffard Cl. I = 50 mm.



Casino Montreux

Entrée fr. 9.— plus taxe
Réservation :
Casino
tél. 6 24 70
Office du
Tourisme
tél. 6 30 25
Les tables sont réservées jusqu'à 22 h. 30

Vendredi
21 juillet
dès 21 h.

Dans les jardins
(en cas de mauvais temps à l'intérieur)
La grande vedette de la scène et de l'écran,
Gd Prix Eurovision de la chanson Cannes 1961
Jean-Claude PASCAL

Avant et après le spectacle, danse avec les orchestres
PIPPA PEANO et MARCO BAQUET

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

SION ET LE CENTRE

La route d'Evolène coupée par un éboulement

Dans l'après-midi de mardi, un éboulement se produisit au lieudit Pouta-Placha, entre Praz-Jean et la Villette. Plus de 2.000 m³ de terre et de rochers obstruèrent la route sur une longueur d'une centaine de mètres. La circulation est très intense en cette

période; de longues files de voitures et plusieurs cars sont bloqués de part et d'autre.

Deux trax ont été immédiatement transportés sur les lieux, afin de rétablir rapidement la circulation.



Un transbordement inaccoutumé...

(Photo Beytrison)

A PROPOS DU CRIME DE LA RUE DES CHARPENTIER

Le Commandant de la Police cantonale communique :

Le 17 juillet, à 18 h., M. le juge instructeur du district de Sion a procédé à la levée du corps de Mme Justine Reynard, âgée de 59 ans, en son domicile, rue des Charpentiers, à Sion.

D'emblée, les circonstances de la mort ont paru suspectes. Une autopsie a été ordonnée et celle-ci a révélé que la victime était décédée de mort violente dans le courant de la nuit de dimanche à lundi.

Dans l'intérêt de l'enquête en cours, la police recherche le nommé VENETZ Roger, né le 17-10-1927, de Saint-Léonard, actuellement sans domicile connu; ce dernier a été aperçu au domicile de la victime durant la journée précédant son décès.

Venetz Roger répond au signalement suivant : taille 166 cm., corpulence moyenne, cheveux châtain moyens légèrement ondulés, menton à fossette, parle français.

Toutes personnes pouvant donner des renseignements sur le lieu de séjour de ce témoin, sont priées de se mettre en relation avec le Commandant de la Police cantonale à Sion, tél. (027) 2 10 47, ou avec le poste de police le plus proche.

* Notons que Mme Reynard a été retrouvée par une de ses amies, Mme Genoet, qui avait rendez-vous avec elle. Ne la voyant pas venir, elle se rendit chez elle, où elle la découvrit, gisant dans son lit.

UN ENFANT RENVERSE PAR UNE VOITURE

Hier après-midi, à 14 h. 45, à Platta, une voiture française portant plaque 596 FC 49 et conduite par Mlle Sauty Evé-Patricia, de Saint-Laurent-Viel (Maine-et-Loire), a renversé l'enfant Pierre-Alain Blanc, de Joseph, d'Ayent.

Relevé avec une forte commotion, l'enfant a été conduit à l'hôpital de Sion.

SION

ARRIVEE DE 60 JEUNES FILLES

Dans la journée de mardi une soixantaine de jeunes filles venant principalement des grands cantons de Suisse allemande sont arrivées au Foyer de la Jeune Fille à Sion.

Ces charmantes demoiselles, heureuses de trouver en notre ville un accueil si cordial, passeront quelques semaines à Sion, pour suivre un cours de vacances. Le but de ce cours est de les familiariser avec la langue française.

CHAMPIONNAT CORPORATIF

Etat du Valais - Air-Boys 5-0 mi-temps 2-0

L'équipe du Président Zingg a fini en beauté ce championnat par une magnifique victoire sur une équipe privée de quelques-uns de ses meilleurs joueurs.

A tous, bonnes vacances, et rendez-vous à la prochaine saison.



Le Conseil d'administration et le Comité de direction de l'Hôpital du district de Martigny ont le regret de faire part du décès de

Révérende Sœur
Jeanne-Angèle CARRIER
religieuse-infirmière

qui pendant dix ans s'est consacrée au service des malades de notre établissement hospitalier.

Ils garderont de cette collaboratrice un souvenir fidèle.

La sépulture aura lieu le jeudi 20 juillet 1961, à 10 heures.



La Supérieure et la Communauté des Sœurs de l'Hôpital de Martigny;

La Direction, les Médecins et le Personnel de l'Hôpital;

La famille CARRIER, à Reignier (Haute-Savoie), ont le chagrin de faire part qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui l'âme de sa fidèle servante

Révérende Sœur
Jeanne-Angèle CARRIER

à l'âge de 57 ans, dans sa 32e année de vie religieuse.

La sépulture aura lieu à Martigny, le 20 juillet 1961, à 10 h.

Départ du convoi funèbre de l'hôpital, à 9 h. 45.

R. I. P.



Madame Veuve Antoinette BOURBAN-BORNET, à Brignon; Monsieur et Madame Sylvain BOURBAN-DELEZE et leurs enfants Jean-Daniel, Madeleine, Odette et Prosper, à Brignon; Monsieur et Madame Clovis BOURBAN-FRAGNIERE et leurs enfants Jean, Catherine et Jacques, à Aproz; Monsieur Alphonse BOURBAN, à Brignon; Mademoiselle Marie-Légère BOURBAN, à Brignon; Mademoiselle Judith BOURBAN, à Brignon; Famille de feu Joseph BORNET-BOURBAN à Brignon; Famille de feu Félix BORNET-BORNET, à Brignon;

ainsi que les familles parentes et alliées BOURBAN, GLASSEY, BORNET, FOURNIER, MICHELET, MARIETHOD, GILLOZ, PRAZ et LOCHER, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Joseph BOURBAN

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin qui les a quittés à l'âge de 88 ans, muni des Sacraments de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu jeudi, le 20 juillet, à Basse-Nendaz, à 10 h.

Départ du convoi mortuaire: entrée de Basse-Nendaz, à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire part. Priez pour lui.



L'Administration communale de Vionnaz a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Aristide REY

mère de son dévoué président, M. André REY. Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.



La Fanfare «Espérance», de Vionnaz, a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Marthe REY

mère de son dévoué caissier, Maurice REY. Pour les funérailles, consulter l'avis de la famille.



La Chorale paroissiale de Vionnaz a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame
Marthe REY

mère de son dévoué directeur André REY. Pour les funérailles, se référer à l'avis de la famille.



Madame et Monsieur Charly LAUNAZ-REY et leurs enfants Marthe, François, Denise et Janine, à Monthey; Monsieur et Madame André REY-TRISCONI et leur fille José, à Vionnaz; Monsieur et Madame Maurice REY-ZIMMERMANN et leurs enfants Philippe et Josiane, à Vionnaz;

Monsieur François REVIL, à Veyrier; Monsieur et Madame Alphonse REY et leurs enfants, à Genève et Lausanne; Madame Veuve Rosa REY et ses enfants, à Vionnaz, Saint-Maurice et Genève; Mademoiselle Henriette REY, à Vionnaz; Madame Veuve Martin REVIL et ses enfants, à Saint-Julien-en-Genève; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marthe REY

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 18 juillet 1961, à l'âge de 62 ans, après une longue maladie, munie des Sacraments de la sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vionnaz, le jeudi 20 juillet, à 10 h. 30.

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui furent témoignées à l'occasion de leur grand deuil, la famille

Léon DECAILLET

remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages.

Un merci spécial aux autorités religieuses, aux Révérendes Sœurs, aux collaborateurs de la Société suisse d'assurances «La Rentenanstalt».

SALVAN, juillet 1961.



Monsieur Jean-Marie BERGEAT, à Vernayaz;

Messieurs Paul, Jean et Charles BOCHATAY, à Miéville;

Madame Veuve Pauline BERGEAT-BOCHATAY, ses enfants et petits-enfants, à Miéville, Vernayaz et Chiasso;

Madame Veuve Eloi BOCHATAY-CARRAUX, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz et Monthey;

Monsieur Paul MORISOD-BOCHATAY, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz, Kriens et Sion;

Monsieur et Madame Alfred BOCHATAY-HERSBERGER, leurs enfants et petits-enfants, à Champéry, Monthey et Fully;

La famille de feu François BERGEAT, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz, Martigny et au Canada;

Les familles BOCHATAY, BERGEAT et PACHE, à Vernayaz, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Lucie BERGEAT

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine que Dieu a rappelée à Lui dans sa 54e année, après une longue maladie et munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernayaz, le jeudi 20 juillet, à 10 h.

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de faire-part.

Récital de piano Clorinda de Stockalper sous les auspices d'«Arte-Viva»

JEUDI dernier, comme nous l'avons déjà indiqué brièvement, le grand hôtel «Righi vaudois», à Glion, accueillait le Cercle musical veveysan «Arte-Viva», qui poursuit une activité discrète, mais infatigable. Plus de 200 personnes assistaient au premier récital en Suisse de Clorinda de Stockalper, membre du sympathique groupement.

Son directeur, André Guex-Joris, assura un poétique commentaire des œuvres et rappela que l'artiste séduisante débuta en Angleterre où elle obtint un Prix de piano à neuf ans au Festival de Kent, avant de poursuivre ses études au Conservatoire de Sion, puis à Milan chez Madame Deckers qui eut parmi ses élèves Edith Farnadi et Annie Fischer.

Clorinda de Stockalper, dès qu'elle eut pris place au piano, prouva la valeur de l'enseignement reçu: elle donna la mesure de son talent dans un programme remarquable, exécuté entièrement par cœur. Elle ne fit qu'un avec son instrument, ne donna jamais l'impression d'effort: l'intérêt de son jeu se concentre sur les mains dont la position parfaite lui permet d'atteindre à une force et à une beauté du son exceptionnelles; le visage exprime une gravité qui vient de l'étude approfondie du message des œuvres. Elle laisse ainsi deviner une personnalité riche des plus généreuses promesses.

Clorinda de Stockalper eut le mérite d'ouvrir le récital par trois Chorals-Pré-

ludes de Brahms, qui traduisent tout le dépouillement de cette musique marquée par la joie de la prière confiante, avec un recueillement qui rassemble les esprits dispersés de l'auditoire. Nous n'avons pas eu le temps de respirer pendant les 32 Variations en do min. de Beethoven, jouées d'un souffle; ici, l'artiste va droit au but. L'envol des «Papillons» de Schumann fut parfois trop rapide, mais que de jeunesse et de délicate sensibilité au-delà des notes... On pardonna volontiers une défaillance passagère dans le redoutable Scherzo No. 3 de Chopin, dont la pianiste rendit la sauvegarde véhémente d'inoubliable manière, tandis qu'avec le Nocturne No. 8 elle venait de nous inviter au rêve, comme Chopin l'a voulu. Dans trois Préludes de Gershwin, débordants de vitalité, échappés du cadre classique, et dans l'Allegro barbare de Bartok, dont la furie rythmique devint hallucinante, Clorinda de Stockalper se montra très à l'aise, libérée de tout souci. Avec une technique infaillible, elle souleva l'enthousiasme gé-

néral et, en bis, donna encore le meilleur d'elle-même dans un Impromptu de Schubert.

Fleurie, elle se retrouva au milieu de ses camarades d'«Arte-Viva» pour recevoir avec eux une cinquantaine d'invités, parmi lesquels de nombreuses personnalités du monde des arts. Au cours de cette réception donnée dans un hôtel montreu-sien, la présidente Olga Allegrini salua chacun et remercia Guex-Joris, dont la collection musicale fut fréquemment évoquée dans les allocutions prononcées. M. le professeur Fay et M. Georges Creux, entre autres, soulignèrent le sérieux de l'équipe, réunie chaque semaine pour étudier les chefs-d'œuvre de la musique grâce à des disques dont quelques-uns sont d'une extrême rareté. Il est encore plus remarquable de trouver dans «Arte-Viva» de jeunes interprètes (piano, violon, flûte), qui ont désiré que la meilleure d'entre eux connaisse le succès, la récompense d'un travail sans relâche. Ce dixième anniversaire du groupe fut en tout point une réussite et marque l'aube d'une carrière certaine pour Clorinda, de Stockalper: elle en a l'étoffe, et nos vœux l'accompagnent.

G. R.

Le rayonnement du Conservatoire cantonal

La «Liberté» de Fribourg écrit à l'occasion de la séance finale du Conservatoire fribourgeois:

«Avant de clore son année et de fermer ses portes pour l'été, notre Académie de musique a accoutumé d'offrir au public, pour encadrer dignement le rapport directeur et la lecture du palmarès, un concert au cours duquel se produisent maîtres et élèves. Et c'est en foule que, pour répondre à cette invitation, parents et amis ont envahi l'Aula de l'Université, curieux de connaître les progrès des jeunes espoirs de la musique. D'ailleurs, ce qui rehausse l'intérêt de cette manifestation, c'est la participation — à charge de revanche — d'élèves des écoles de musique avec lesquelles notre Conservatoire entretient des rapports particulièrement étroits. Pour ouvrir les feux, c'est précisément

une très jeune élève du Conservatoire de Sion, Mlle Béatrice Sprenger, qui parut sur l'estrade, s'installa au piano pour exécuter, avec une sûreté imperturbable, une clarté de jeu et une qualité sonore remarquables, le Concerto italien de Bach...

Après avoir exprimé sa gratitude aux autorités, M. Fornerod se plut à saluer le président M. Montangéro et le directeur du Conservatoire de Sion, M. Georges Haenni, et se dit heureux d'avoir maintenu le principe des échanges d'élèves à l'occasion des concerts finaux...

La «Tribune de Lausanne», dans sa chronique musicale de M. Henri Jaton, s'exprime ainsi:

«De son côté le Conservatoire de Sion a vécu, lui aussi, il y a quelques jours, son audition de clôture.

Celle-ci a fourni la preuve évidente de la marche ascendante que poursuit l'Ecole de musique sous l'impulsion de son créateur et directeur, Georges Haenni. A Sion également 657 élèves sont répartis dans les différentes classes du Conservatoire.

Dans l'organisation de ces classes, Georges Haenni a voué un soin particulier à l'établissement des cours d'orgue qui, donnés grâce à l'octroi d'appuis officiels importants et l'encouragement que ne cesse de prodiguer dans ce domaine S. E. Mgr Adam, évêque du diocèse, favorisent grandement l'amélioration du chant liturgique

dans les paroisses.

Justifiant son caractère «cantonal», le Conservatoire de Sion ne recrute nullement ses disciples dans les régions avoisinantes la capitale seulement: ce sont parfois les vallées fort éloignées qui délèguent au Conservatoire des élèves qui bénéficient de l'enseignement excellent que leur prodigue un collège professoral aussi compétent que dévoué.

Ainsi donc, ce tour d'horizon que nous avons accompli nous aura démontré éloquentement que les arts connaissent aujourd'hui un plein épanouissement, en cette Romandie, qui fut si lente à percevoir le langage des muses.

BLOC NOTES VALAISAN

SION. — Une soixantaine de pharmaciens venus d'Allemagne et de Suisse allemande ont visité notre ville après avoir parcouru diverses régions du canton.

SAINT-LEONARD. — A la suite d'un ennui mécanique, un camion de l'entreprise Rémy Zufferey, de Sierre, est sorti de la route. Tout se solde par des dégâts matériels.

SION. — Ce qui fut durant de longs mois la gare séduisante, à savoir le baraquement en bois situé au fond de l'avenue de la Gare, à droite, est livré ces jours à la pioche des démolisseurs.

POMPES FUNEBRES VALAISANNES
2.28.30
J. VOEFFRAY & Fils, SION
A des Mavenners
Cercueils Couronnes
Transports
CORRELAIRE AUTOMOBILE

NOUVELLES DE SUISSE ET DE L'ETRANGER

"L'esprit d'Evian" n'a rien d'optimiste:

« on se demande ce qu'on vient faire ici... » a dit hier, en arrivant à Genève un ministre du GPRA

« APRES UNE SUSPENSION DE 5 SEMAINES, LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALGERIENNES REPRENDRONT JEUDI, 20 JUILLET. LA DELEGATION DU G.P.R.A., QUI S'ETAIT OPPOSEE A CETTE SUSPENSION, — ET CELA DANS L'INTERET DE LA PAIX, — S'APPRETE A REPREDRE LES NEGOCIATIONS AVEC LA FERME VOLONTE DE LES VOIR ABOUTIR.

« COMME A LA VEILLE DU 20 MAI, LES POURPARLERS FRANCO-ALGERIENS S'OUVRIRONT SANS AUCUN PREALABLE NI CONDITION. ILS DEVRAIENT DEBOUCHER SUR LA LIBERATION TOTALE DE L'ALGERIE.

« LA DOCTRINE DE LA DECOLONISATION IMPLIQUE L'ADHESION A UN CERTAIN NOMBRE DE PRINCIPES, DONT LA RECONNAISSANCE DE LA SOUVERAINETE DU PEUPLE ALGERIEN ET DE SON INTEGRITE TERRITORIALE ».

Tel est le discours prononcé, à Tunis, par Belkacem Krim, avant son départ pour Genève, où la délégation F.L.N. est arrivée dans l'après-midi d'hier.

A cette déclaration officielle fait étrangement écho une réflexion de M. Ahmed Francis (ministre des Finances du GPRA) qui murmura, à sa descente d'avion: « Bah! on se demande ce qu'on vient faire ici!... »

L'envers du décor n'est donc pas tellement encourageant du côté F.L.N.

PAS D'ILLUSION

D'ailleurs, côté français, on n'est guère plus optimiste, et c'est sans grande illusion que la délégation reprend le chemin

d'Evian. Le seul espoir qui demeure réside — aux yeux des observateurs — dans un changement de thèse du F.L.N. Rien, pendant les 5 semaines d'interruption de la conférence d'Evian, n'a laissé cependant présager un assouplissement des positions de la rébellion.

Aussi, il semble qu'à la veille de la reprise des pourparlers d'Evian une seule question puisse se poser: le F.L.N. veut-il la négociation avec la France?

Les observateurs estiment que M. Louis Joxe, dès la première séance, jeudi, posera à nouveau dans son ensemble le problème du retour à la paix en Algérie et de l'avenir de l'Algérie indépendante. Il fera à nouveau valoir le devoir que la France a d'obtenir des garanties organiques pour la population d'origine européenne de plus d'un million de personnes « qui ne saurait être livrée à la

discretion des autres ». Sur le second problème, celui du Sahara, il sera aisé à M. Joxe de demander à M. Krim sur quoi il se fonde exactement pour réclamer le Sahara alors que, précisément, les Etats riverains réclament leur part de souveraineté et que le F.L.N. accepte que ce problème soit posé. Il est certain que sur la question saharienne, les données ont considérablement évolué depuis le 13 juin et pas toujours dans le sens souhaité par le F.L.N.

Ainsi, il semble bien que les premières séances de la reprise d'Evian seront décisives. Nombre d'observateurs estiment que si la négociation ne se noue pas dès le début, il restera à la France la seule solution du regroupement.

« Après quoi, — comme l'a déclaré le président de la République, — la France verrait venir... »



Sur notre photo, de gauche à droite, deux détectives en civil, le ministre des Finances et de l'Economie du G.P.R.A. M. Ahmed FRANCIS, M. Krim BELKACEM, chef de la délégation; M. MEIERHANS et M. Mohamed BEDJAOUI, à leur arrivée à l'aéroport de Kloten.

Pour Bizerte, Tunis prend le deuil, et De Gaulle fait de l'humour (noir) ...

TUNIS — TOUS LES CONCERTS PUBLICS ET LES FETES DE TOUS GENRES SONT INTERDITS EN TUNISIE DEPUIS MARDI. CETTE MESURE A ETE PRISE A LA VEILLE DE LA LUTTE ENTREPRISE POUR OBTENIR LE RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES STATIONNEES ENCORE DANS LE PAYS.

C'est la nuit dernière, à 0 heure qu'ont pris effet les mesures de rétorsions annoncées par le président Bourguiba à l'encontre des troupes françaises stationnées en Tunisie.

Message de Gaulle à Bourguiba

Contrastant avec le raidissement tunisien, la France, par la voix du Chef de

l'Etat, semble très décontractée (en apparence, d'ailleurs). En effet, le président Bourguiba a reçu hier matin, en réponse à son télégramme de félicitations du 14 juillet le message suivant du général de Gaulle, qui ne manque pas d'un certain humour, quand on se rappelle que ce message vient après le discours incendiaire du destinataire :

« Sincèrement touché par le message de votre Excellence à l'occasion de la fête nationale française, je lui adresse avec mes remerciements, mes vœux sincères pour son bonheur personnel et pour l'heureux avenir de la Tunisie.

» Je lui souhaite en particulier qu'aucun malentendu ne vienne couper la coopération pacifique de nos peuples ».

Le Katanga, enfant-terrible du Congo

ELISABETHVILLE — « Le gouvernement katangais, soucieux d'un règlement de la crise congolaise qui présente réellement des chances de succès, est disposé, si les bons offices de l'ONU n'aboutissent pas, à envoyer une délégation à Stanleyville pour prendre contact directement avec M. Gizenga », a déclaré hier matin M. Godfrey Munungo, ministre katangais de l'Intérieur.

Hier il a ajouté: « Nous pouvons travailler avec Gizenga. Nous pouvons trouver une solution à notre manière africaine sans l'ONU ».

M. Munungo a tenu ces propos au cours d'une conférence de presse.

Le ministre a reconnu que le Katanga ne voulait pas aller à Léopoldville pour le sommet.

Il s'est expliqué: « Je me méfie des onusiens. Nous n'avons pas confiance dans les mesures de sécurité prévues par l'ONU. Lors de l'arrestation du président Tschombé, deux compagnies des Nations Unies étaient à proximité. Les soldats se sont contentés de faire des photos! »

A PROPOS D'UN INCIDENT

Un incident qui a opposé à Niemba, dans le Nord Katanga, des gendarmes katangais à des « casques bleus » indiens a fait deux morts et un blessé du côté katangais.

Selon la version katangaise, deux compagnies de soldats indiens auraient été engagées contre une seule compagnie katangaise. Les troupes de l'ONU ont tiré au mortier et au canon alors que la gendarmerie katangaise ne disposait que d'armes légères.

Le porte-parole a enfin indiqué que le gouvernement d'Elisabethville avait demandé l'ouverture d'une enquête afin de déterminer les responsabilités, les causes et les circonstances de l'incident.

L'ONU rejette ces affirmations et prétend que des gendarmes katangais, le 17 juillet, ont enlevé les tonneaux faisant partie d'un barrage routier établi par les troupes (indiennes) de l'ONU à Nyemba, près d'Albertville, et ont ensuite ouvert le feu sur un camion-citerne de l'ONU, près du poste des troupes de l'ONU à Nyemba. Ces troupes ont riposté en état de légitime défense.

DES EXPLOSIFS CONFISQUES AU TYROL DU SUD

ROME. — Les autorités italiennes ont confisqué mardi, près de Brixen, au Tyrol du sud, 90 kg et 20 kg d'explosif tritol, deux pistolets, 35 capsules explosives, 50 mètres de mèche et 5 détonateurs. Par la même occasion, plusieurs Sud-Tyroliens ont été arrêtés, et notamment un conseiller municipal d'Albion, près de Brixen.

A Bonn, hier, pose des premières bases d'une communauté politique européenne

BONN — La conférence « au sommet » des « Six » s'est achevée à 20 h 30 dans une atmosphère de satisfaction générale.

La déclaration qui a été adoptée, relative à la coopération politique entre les Six, est une formule de compromis entre les deux thèses qui s'étaient opposées jusqu'ici en ce domaine, la thèse française et la thèse hollandaise.

Les principales caractéristiques de la déclaration sont les suivantes :

a) La déclaration se réfère explicitement à plusieurs reprises au traité de Rome. Les Six proclament leur volonté de poursuivre l'œuvre déjà entreprise dans les communautés européennes.

Assassinat d'un sénateur algérien libéral

ALGER — Le sénateur Ben Aïssa Saïssi, âgé de 55 ans, a été assassiné hier matin alors qu'il circulait en voiture à proximité de la petite commune dont il était le maire, au sud de Tiaret (Oranie), à 200 kilomètres au sud-ouest d'Alger.

Il avait signé une première fois, le 20 octobre 1960, avec quinze autres parlementaires musulmans, une motion demandant la négociation avec le GPRA. En novembre et en décembre de la même année, il avait de nouveau signé deux autres motions, l'une demandant la libération des détenus politiques du FLN, l'autre s'élevant contre la création d'un exécutif provisoire.

Remarques

Les accords de Potsdam consacrent la division pratique de l'Allemagne et son unité théorique.

Quelles sont les positions respectives, à la veille de l'empoignade sur le prétexte de Berlin ?

Les Russes maintiennent que seul l'accord de Potsdam possède une valeur en droit international. Les textes concernant les zones d'occupation, le statut de l'ancienne capitale, l'utilisation du couloir reliant cette ville à l'Allemagne occidentale ne sont que des arrangements locaux, non pas entre gouvernements, mais entre des autorités militaires. En donnant un régime particulier à l'Allemagne de l'Ouest, les Occidentaux ont rendu caducs les accords de Potsdam et le maintien du statut quadripartite à Berlin ne se justifie plus.

Les Occidentaux considèrent que le statut quadripartite, même signé par des commandants militaires, a créé une situation de droit que seule la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne peut abroger. Mais quelle Allemagne ? Il est impossible de signer la paix avec deux Etats allemands dont aucun n'est l'héritier légitime du IIIe Reich. Les Occidentaux proposent donc une réunification basée sur des élections libres, puis une conférence à laquelle participerait une délégation du futur Etat allemand unifié et souverain.

Les positions sont donc inconciliables. Ni les Russes, ni les Occidentaux souhaitent une prompt réunification de l'Allemagne. Ils redoutent également la puissance d'un tel ensemble. Les Rus-

ses n'ont rien à espérer d'élections libres. Ils ne s'en cachent pas. En 1955, ils ont refusé l'entrée de leur secteur à une commission de l'ONU venue enquêter sur les conditions d'une éventuelle consultation. En Allemagne, orientale, le gouvernement reçoit 99 % d'approbations lors des élections locales, et, chaque semaine, un flot humain s'écoule par Berlin vers l'Ouest.

Les Occidentaux s'efforcent de conserver le statut quadripartite à Berlin, par fiction juridique, pour maintenir le statu quo, seule manière à leurs yeux d'éviter une annexion de Berlin Ouest.

Il existe cependant des moyens de percée par le plafond.

Parmi ceux-ci citons : En échange du statu quo à Berlin, de quelques concessions mineures, reconnaissance diplomatique de l'Allemagne de l'Est et de la frontière Oder-Neiss. Cette combinaison séduit les Anglais. Elle légaliserait la division de l'Allemagne et les annexions des territoires eux-mêmes autrefois annexés par le IIIe Reich.

Premier pas vers une neutralisation, les Allemands de l'Est viennent de proposer la renonciation à l'armement nucléaire.

Crainte sous-jacente du côté occidental, que les deux Allemagnes n'arrivent finalement à s'entendre, que l'Allemagne de l'Ouest, privée d'Adenauer, et déçue par les Alliés ne subisse l'attraction de l'Est...

Jacques HELLE.

Les soucis du Portugal ne sont pas finis !

La Guinée portugaise entre dans la danse

Dakar. — Des nationalistes de Guinée portugaise sont passés à l'action, à la frontière du Sénégal et de la Guinée portugaise, apprenant, à Dakar.

A la suite de ces nouvelles, le ministre de l'Intérieur du Sénégal s'est rendu sur place.

D'après les premiers renseignements parvenus à Dakar, sur les incidents qui se sont produits à la frontière Sénégal-Guinée, portugaise, (région de la Casamance, au sud du Sénégal), il semble que des nationalistes de Guinée portugaise auraient attaqué un camp militaire portugais, en Guinée portugaise et que l'aviation portugaise aurait réagi et survolé notamment la région de Kolda (Sénégal), localité située près de la frontière Sénégal-Guinée portugaise.

★ INCIDENT ARABO-IRANIEN — Selon le correspondant à Abadan du quotidien « Keihan », une patrouille séoudienne stationnée à la frontière entre l'Irak et Koweït a ouvert le feu lundi, sur un groupe de 18 Iraniens qui tentait de passer (en fraude, semble-t-il) d'Irak dans la Principauté.

Des renforts pour l'Angola

LISBONNE. — 1.500 soldats portugais sont partis, mardi, à bord du vapeur « Mozambique », pour renforcer les troupes portugaises en Angola.

L'agence « Lusitania » apprend de Louanda que plusieurs médecins ont été tués par les rebelles pour n'avoir pas tenu leurs promesses de ramener à la vie des insurgés morts.

★ COMMENTAIRES SOVIETIQUES —

Dans une émission destinée à l'Allemagne, Radio-Moscou a déclaré mardi soir qu'en rejetant les propositions soviétiques à propos de l'Allemagne et de Berlin, les Occidentaux ont violé les lois internationales selon lesquelles une guerre doit être suivie d'un traité de paix. L'émetteur a accusé les Occidentaux de vouloir soutenir ceux « qui veulent déclencher une nouvelle guerre ». Il parle d'une « hystérie de guerre sans exemple » en Amérique, et considère les déclarations de fermeté du chancelier Adenauer comme un « appel à la guerre ».

TREMBLEMENT DE TERRE

FLORENCE. — Un violent tremblement de terre a été enregistré mardi, à partir de 15 h. 15, par les sismographes de l'observatoire privé du professeur Bendandi, à Faenza. La violence des vibrations était telle que les aiguilles des appareils sont sorties à plusieurs reprises des cylindres enregistreurs.

L'épicentre du tremblement de terre, qui a été enregistré pendant trois heures consécutives, doit se situer, d'après les calculs, à neuf mille cinq cents kilomètres environ de Faenza (localité proche de Bologne).

Avant le lancement de l'astronaute Grissom

CAP CANAVERAL (Floride). — Plusieurs heures avant le lancement prévu du deuxième astronaute américain, le temps reste bouché à Cap Canaveral, et de fréquentes averses tombent sur toute la Floride.

La météo prévoit cependant une nette amélioration pendant la nuit, et prédit pour l'heure du lancement (14 heures) des nuages clairsemés à haute altitude. Les experts décideront ce matin, à 6 heures, à la lumière des derniers renseignements météorologiques si le lancement pourra s'effectuer ou s'il devra être remis une seconde fois.

UN AVION S'ECRASE SUR NEW-YORK

NEW-YORK — Mardi après-midi un avion monomoteur est tombé dans une rue du quartier new-yorkais de Queens. Quatre corps ont été retirés de l'avion qui s'est écrasé, celui du pilote et ceux de trois femmes qui voyageaient à bord du monomoteur, parmi lesquelles Mme Angier Midole Duke, épouse du chef du protocole du Département d'Etat.

Un incendie qui s'était déclaré dans plusieurs immeubles a été rapidement maîtrisé.